inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 91
avril 1995, 24e année

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **500 FB (prix spécial)**.

— **ACTES DU PREMIER CONGRES EUROPEEN SUR LES PHENOMENES AERIENS ANORMAUX**, (éd. SOBEPS); un volume de plus de 200 pages qui reprend les interventions faites lors de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles (SOBEPS) en novembre 1988; un tour d'horizon des recherches de pointe en ufologie par des spécialistes de la plupart des pays européens, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. — **850 FB**.

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **500 FB**.

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **395 FB**.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **425 FB**.

LE PIN'S DE LA SOBEPS EST ARRIVE

On nous le réclamait depuis longtemps : il est enfin là !

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : 350 FB (ou 65 FF)
1000 FB (ou 180 FF)
pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS
en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

inforespace

Organe de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, asbl
Avenue Paul Janson, 74
B - 1070 Bruxelles
Téléphone : 32 - 2 - 524.28.48 (rép./enr.), 32 - 2 - 525.04.04 (mercredi et samedi)
Téléfax : 32 - 2 - 520.73.93

Président : Michel Bougard
Secrétaire Général : Lucien Clerebaut
Trésorier : Christian Lonchay
Conception et réalisation : Lucien Clerebaut, Philippe Paquot, Marc Valckenaers, Godelieve Van Overmeire
Editeur responsable : Lucien Clerebaut

Imprimerie Pesesse - Haine-St-Pierre

Sommaire

Editorial

Pour parler comme ce bon Monsieur de La Palice, je dirai que si vous me lisez en ce moment, c'est que vous avez songé à renouveler votre cotisation à la SOBEPS. Au-delà de l' évidence, il y a le fait que tout le monde n'est pas dans votre cas, et que le nombre des membres de notre société continue d' être beaucoup trop réduit.

Certains ont pu imaginer, devant le succès de la médiatisation de la vague OVNI belge de 1989 à 1991, que les effectifs de la SOBEPS avaient gonflé dans les mêmes proportions. S'il est vrai que le premier tome de notre rapport (*Vague d'OVNI sur la Belgique*) s'est vendu à plusieurs milliers d'exemplaires, il faut préciser aussitôt que sur une quarantaine d'acheteurs de cet ouvrage, un seul a fait la démarche de s'affilier.

Cette (relative) désaffection est associée à diverses offensives qui tendent à discréditer l'action de la SOBEPS, pendant et après la vague. S' en prenant à la personne des dirigeants bénévoles de la société, ou à la pertinence des faits collectés, ou encore en pratiquant !' amalgame, ces zélateurs de l' anti-ufologie ont marqué quelques points ces derniers temps. Parallèlement, l' ufologie scientifique ne peut que faire preuve de patience en accumulant humblement des faits nouveaux, des analyses plus fines, et en essayant de convaincre, peu à peu, un nombre toujours grandissant de chercheurs.

Certes, cette façon de faire est peu valorisante. C' est un travail minutieux, sans cesse répété, bien loin des tribunes des journaux à sensation et des petits écrans envahis par des débats racoleurs. On ne dira jamais assez combien le patient travail de collecte des témoignages réalisé par nos enquêteurs est essentiel au développement futur de l'ufologie.

Ce numéro 91 d' *Inforespace* est ainsi le reflet de l' actualité : avec son cortège d'opinions mélangées, d' impressions subjectives, de commentaires pertinents, tandis que, pendant ce temps, en dehors de ce contexte *humain*, les OVNI continuent de se manifester çà et là.

Michel Bougard,
Président.

L' Ufologie va (de nouveau) mal

Je suis un idéaliste. Qui plus est, je teinte cet idéalisme d'un optimisme résolu qui confine à l'utopie. Bref, j'ai tendance à faire confiance aux personnes et aux événements, avec l'espoir que l'intelligence l'emportera sur l'envie, et que la convergence des intérêts (supposés liés à la mise en place d'une ufologie scientifique) doit entraîner une fraternelle union des moyens.

J'ai donc toujours souhaité que le dialogue soit privilégié à la polémique, et que s'il était souhaitable que des controverses surgissent, il convenait aussi d'en soigner la forme pour en améliorer automatiquement le fond. La problématique OVNI est suffisamment complexe pour que diverses approches existent. Il est même nécessaire d'envisager des voies de recherche radicalement différentes si on veut espérer quelque peu résoudre les énigmes rencontrées.

Mais la réalité est malheureusement autre. Le monde ufologique n'est pas manichéen, et nos activités sont le fait d'hommes et de femmes, avec leurs qualités et leurs défauts, leurs obsessions et leurs points faibles, leurs vérités et leurs doutes.

A ce stade, vous me rétorquerez que tout cela n'est que truisme et vous auriez mille fois raison. Quels sont donc les faits nouveaux qui justifient le titre de cet article? Il y en a plusieurs qui concourent tous à déforcer l'image de la SOBEPS et à minimiser l'ampleur et l'impact de la "vague belge" de 1989-91; je ne discuterai cependant que de trois d'entre eux, parmi les plus spécifiques et caractéristiques de cette offensive anti-SOBEPS, voire anti-ufologie.

La première de ces attaques, la mieux structurée aussi, émane de l'Institut d'Astrophysique de Liège. Déjà en 1991, lors de la parution du premier tome de *Vague d'OVNI sur la Belgique*, c'était sur l'initiative d'un chercheur de cet institut, André Lausberg, qu'une attaque en règle avait été menée contre le caractère *non scientifique* du rapport de la SOBEPS. Grâce à un réseau d'amitiés et la confraternité de quelques collègues, Lausberg était parvenu à diffuser un communiqué fustigeant nos conclusions sur le dossier, réduisant celui-ci à quelques citations choisies. Le leitmotiv de ce qu'on a appelé plus tard le "groupe des douze" était le refus de reconnaître l'originalité de la problématique OVNI, et plus encore la contestation d'une possible origine extraterrestre pour ces phénomènes inexpliqués (j'y reviendrai bientôt).

Dans les mois qui suivirent, l'argumentation de ce "groupe des douze" fondit comme neige au soleil. D'abord parce qu'on se rendit rapidement compte que la plupart des cosignataires du communiqué ignoraient le contenu de notre rapport (ils avaient répondu positivement à l'appel de Lausberg par amitié, on l'a déjà dit, ou par conviction anti-soucoupique), ensuite

parce qu'à trop vouloir démontrer sa thèse, A. Lausberg s'est lancé dans des arguties qu'une majorité de ses confrères ont fini par rejeter. Le dernier épisode qui mit un terme à cet aspect de la controverse fut un exposé au cours duquel l'astrophysicien liégeois expliquait les observations non identifiées par un laser ultra-puissant monté sur un tracteur très mobile, le tout sans doute financé par un milliardaire tout aussi anonyme que mégalomane. Pathétique.

A la parution du second tome de *Vague d'OVNI sur la Belgique* (printemps 94), le relais de Lausberg fut pris par un autre astrophysicien de Liège, chercheur au F.N.R.S., un certain Pierre Magain, alors totalement inconnu au bataillon des anti-OVNI. Quelques jours après la sortie de notre livre, vers la fin d'avril 1994, un double communiqué de presse arrivait dans les rédactions de plusieurs quotidiens belges. Ce texte était composé d'un court rapport intitulé *OVNI belges : quelques commentaires* signé par Pierre Magain, présenté comme *chercheur qualifié au Fonds National de la Recherche Scientifique* [1].

En exergue de cette *enquête*, une citation biblique dont on ne sait trop si elle s'adressait aux responsables de la SOBEPS et aux témoins d'OVNI, ou plutôt à l'auteur même du texte : *"Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir"*. Les conclusions de l'analyse de Magain étaient ensuite développées sur trois pages et demie. Passons sur le rejet des échos radars dans l'épisode du Brabant wallon, et les doutes quant à l'authenticité de la photo de Petit-Rechain, pour nous attarder sur les réflexions de Magain à propos des témoignages recueillis.

Tout d'abord, sans sourciller, il utilise un argument d'autorité : un astronome qui observait une comète depuis les hauteurs du Sart-Tilman (Liège) à la fin du mois de novembre 1989 ayant clairement (?) reconnu un AWACS se dirigeant vers l'est le soir où les gendarmes d'Eupen firent leur fameuse observation, *"il ne fait donc guère de doutes que c'est lui qui fut pris pour un OVNI et déclencha la "vague belge" (...)"*. Magain confirmait cette interprétation *décisive* par son propre témoignage dans lequel il est question, par exemple, d'un AWACS finalement peu bruyant lorsqu'il *"vole lentement"* (sic).

En conclusion, Magain n'hésitait pas à écrire que de son *"examen attentif et objectif des faits, sans idée préconçue mais au départ d'une méthode rigoureuse et critique"* (re-sic), il lui était possible d'expliquer de façon naturelle l'éventail des témoignages disponibles. Il terminait en ironisant sur le caractère dérisoire des moyens qu'il avait mis en oeuvre pour arriver à cette conclusion définitive, ainsi que sur l'aveuglement de ceux qui *"traquent inlassablement"* les phénomènes extraordinaires. Dans le style un peu hautain qu'affectionnent ceux qui *savent*, l'astrophysicien liégeois écrivait enfin : *"(...) j'ai cru de mon devoir d'exposer honnêtement les conclusions de mon étude du problème, l'information objective de public faisant, à mon avis, partie du rôle que les scientifiques doivent assumer."*

Ce texte était accompagné d'une *note d'information* cosignée par sept astronomes de l'Institut d'Astrophysique de Liège (MM. J. Demaret, J.-P. Swings, J. Manfroid, A. Lausberg, A. Noels, M. Remy, et N. Grevesse). Un peu paradoxalement, ces scientifiques constataient que le dossier de la SOBEPS reposait entièrement sur un grand nombre de témoignages *"dignes de la plus grande attention et dont la bonne foi ne peut généralement être mise en doute"*, mais que leur analyse n'avait apporté aucun élément probant *"en faveur de l'existence d'un phénomène extraordinaire"*.

[1] Ce titre ronflant qui devait servir à mettre en exergue l'autorité scientifique du rédacteur de l'article n'est cependant qu'une mention purement administrative.

Le 29 avril 1994, la SOBEPS organisa une conférence publique à Liège pour évoquer les nouvelles conclusions du second tome de *Vague d'OVNI sur la Belgique*. Nous espérions pouvoir y rencontrer Magain ou d'autres astronomes de l'Institut d'Astrophysique afin de débattre de la question. Nous fîmes buisson creux. Aucun des signataires du communiqué de presse n'était présent et le débat contradictoire n'eut donc pas lieu.

Quelques semaines plus tard, la revue *Athena* [2] publiait un article intitulé *La Wallonie : terre d'accueil des OVNI?*. Le texte était signé par Pierre Magain, le nom du rédacteur étant suivi de quatre lignes énonçant, en gras, son titre de *chercheur qualifié au Fonds National de la Recherche Scientifique*. Le jeune astrophysicien reprenait les arguments qu'il avait déjà développés dans le communiqué d'avril, mais en y ajoutant une forme nettement plus agressive. Je relève quelques extraits significatifs : *"l'enquête de la SOBEPS -apparemment sérieuse- (..."*, *"(...) misant sur une explication d'origine "extraterrestre", ce fut assurément un succès de librairie."*, *"la SOBEPS a décidé d'exploiter à fond cette veine (...)"*, etc.

L'essentiel de l'article était cependant rigoureusement identique au texte du communiqué, sans aucun élément neuf. Seule la présentation de l'article était modifiée [3], les sous-titres étant particulièrement éloquents : *"Il n'est pire aveugle..."*, *"Des phénomènes naturels"*, *"Documents photographiques : des contradictions"*, *"Les témoignages : une absence de bruit qui s'explique"*, *"Le rôle des scientifiques"*.

Ce fut, en Belgique, la seule véritable opposition à la publication de notre second ouvrage. Nous n'avons pas vraiment réagi à ce *rapport*; nous avons seulement adressé un court communiqué dans lequel nous mettions en évidence, chez P. Magain, une méconnaissance totale du véritable dossier et, surtout, sa volonté de ne pas l'étudier. La récente apparition de cet astrophysicien à l'émission *"J'y crois, j'y crois pas!"* (évoquée plus loin) ne fait que confirmer ce constat : Pierre Magain ignore l'essentiel des enquêtes patiemment accumulées par des dizaines de collaborateurs de la SOBEPS, et il préfère faire passer son propre jugement (c'est-à-dire ici, son propre témoignage) devant les dires de milliers d'autres personnes. Explicitement, son message est le suivant : *"Je sais ce qui est vrai, je suis savant, vous devez m'écouter et vous rallier à mon avis"*. Cela ressemble étrangement à une attitude de prophète éclairé, prenant à témoin une foule de mécréants. Mais il ne faut pas se méprendre : une fois pour toutes, bien que l'attitude de Magain soit celle d'un véritable fidéiste, ce sont néanmoins les membres de la SOBEPS et les témoins d'OVNI qui sont présentés comme les *croyants*.

On pourrait s'étonner de l'acharnement tout à fait spécifique que semble porter l'Institut d'Astrophysique de Liège vis-à-vis de l'ufologie. Un examen attentif des

[2] Mensuel du "développement technologique" édité par le ministère du Développement technologique et de l'emploi. *Athena*, n° 102, juin 1994, pp. 4-7.

3 Rien ne prouve bien entendu que cette mise en page soit le fait du rédacteur de l'article plutôt que des responsables d'Athena.

critiques émises montre que ce qui choque le plus les astrophysiciens liégeois, c'est bien l'hypothèse de l'éventuelle origine extraterrestre de ces OVNI. On ne nie pas la valeur de certains témoignages, mais on conteste avec vigueur que des objets artificiels qui n'auraient pas été mis au point par des *Terriens* puissent exister.

En fait, en science comme dans les autres pratiques sociales, il y a bien souvent un arrière-plan idéologique qui imprègne les faits, gestes et paroles de ceux qui croient agir au nom de la stricte neutralité scientifique. Et il faut savoir que l'Institut d'Astrophysique de Liège est un bastion de défenseurs du *principe anthropique.* Cette hypothèse, que les astronomes essayent d'étayer par des observations et des mesures nouvelles, suppose l'existence d'une création (le fameux *Big Bang*) et d'une finalité dans cette création. Ainsi l'univers ne serait pas dû au hasard, mais il aurait été "préparé" pour y accueillir la vie et la venue finale de l'homme. Un des arguments essentiels de ce modèle est que les divers paramètres physiques (notamment certaines constantes physico-chimiques) dont dépend l'équilibre de l'univers, ont des valeurs précises qui, modifiées d'à peine quelques millièmes, auraient empêché l'évolution du monde tel que nous le connaissons. Il est évident que dans une telle perspective, la vie sur la Terre constitue un événement absolument singulier. Tout aurait en effet concouru pour faire apparaître la vie ici et nulle part ailleurs. Imaginer qu'une telle occurrence ait pu se produire en un autre endroit de l'univers, revient à banaliser la succession des étapes qui ont conduit à l'intelligence, et donc à nier le principe anthropique lui-même : ce ne serait plus pour l'homme seulement (entendu dans le sens d'habitant humain de la planète Terre) que l'univers aurait été créé.

Un des signataires du dernier communiqué consacré à la sortie du tome deux de notre rapport d'activité, Jacques Demaret, vient d'ailleurs de publier (éditions Armand Colin), avec Dominique Lambert, un ouvrage qui soutient clairement ces thèses (le titre en est d'ailleurs tout simplement : *Le principe anthropique*). Et même s'ils s'en défendent, les explications de ces auteurs sont nettement de type finaliste. Ils refusent pour l'instant de franchir le pas de la reconnaissance d'une cause transcendante à l'univers (c'est-à-dire Dieu), mais d'autres astronomes qui sont "en odeur de sainteté" chez les astrophysiciens liégeois n'ont pas cette ultime réserve [4].

Pour ce qui est du second exemple que je souhaiterais aborder, j'ai longtemps hésité à l'évoquer dans ces colonnes. Parce que les conséquences sont autrement délicates qu'une simple controverse idéologique. Je resterai donc assez discret, mais il me semble qu'il est important que vous connaissiez quelques éléments d'une affaire qui nous inquiète beaucoup. Revenons là aussi quelques mois en arrière. A l'époque de la parution du premier volume de *Vague d'OVNI sur la Belgique*, nous étions soumis à une attaque intestine à la base de laquelle se trouvait un membre effectif de la SOBEPS. Le récit en a d'ailleurs été évoqué dans *Inforespace* [5], puis partiellement repris dans le second tome de *Vague d'OVNI sur la Belgique*.

[4] Ainsi, le physicien américain Franck Tipler, qui est venu à Liège il y a quelques années, n'hésite pas à affirmer que la vie, une fois apparue, ne peut plus disparaître de l'univers. En d'autres termes, la résurrection devient une prédiction physique certaine et la théologie peut être considérée comme une branche de la physique.

[5] Remettre les pendules à l'heure..., *Inforespace*, n°82, décembre 1991.

En juin 1994, ce membre effectif qui, entre-temps, avait été tout à fait régulièrement exclu de la SOBEPS par l'assemblée générale de la société, et qui avait lui-même publiquement évoqué les *manoeuvres* de certains administrateurs (en l'occurrence, Lucien Clerebaut et moi-même)[6], entamait une procédure en référé devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles, réclamant le retrait de la vente du livre de la SOBEPS. Le 1er juillet 1994, Madame le Président du Tribunal civil de Première Instance de Bruxelles siégeant en référé déclarait non fondée l'action en interdiction de vente du livre de la SOBEPS. Le requérant poursuivait cette interdiction dans la mesure où il estimait que cet ouvrage contenait, sans son accord, la mention expresse de son nom suivi d'une description infamante de lui-même.

La plainte fut donc considérée comme recevable mais non fondée, et le requérant en cette affaire fut donc débouté. Ce jugement fait actuellement l'objet d'une procédure en appel; d'autre part, le requérant a de nouveau poursuivi la SOBEPS, le dossier ayant été soumis au Tribunal de Première Instance de Bruxelles le 1er décembre 1994, l'affaire étant renvoyée à une date non précisée.

Ce dossier étant donc toujours pendant, je me garderai bien d'émettre le moindre avis sur la question. Il faut cependant remarquer que c'est la première fois (à ma connaissance du moins) qu'une association ufologique est traînée devant les tribunaux, et que dans les divers attendus qui motivent la demande du requérant figurent des éléments liés à des divergences d'opinion quant à la façon d'aborder la problématique OVNI. Ce type de procès est manifestement inspiré de pratiques largement rencontrées aux Etats-Unis, pays où il est courant de voir plaider pour les motifs les plus futiles, l'objectif étant souvent d'essayer d'obtenir des sommes astronomiques au titre de dommages et intérêts[7].

Pour terminer ce point, qu'il me soit quand même permis de préciser que la plainte a été déposée uniquement parce que, en page 278 de *Vague d'OVNI sur la Belgique* (tome 2), je qualifiais l'attitude du requérant de *perfide* et *mensongère* : il faut en effet se souvenir que cette personne avait, de sa propre initiative, fait diffuser un communiqué de presse particulièrement agressif (et surtout diffamant) à l'égard d'administrateurs de la SOBEPS, les accusant d'exercer des pressions afin d'empêcher la création d'un *comité scientifique* au sein de notre asbl.

Cette affaire m'écoeure et me laisse une amertume lancinante. A vrai dire, je suis effrayé par cette dérive *légaliste* où la forme procédurière a tendance à l'emporter sur le fond des idées. Jusqu'à présent j'ai toujours pu écrire ce que je voulais. Aujourd'hui, la gangrène de l'autocensure m'a gagné. Ni la SOBEPS, ni surtout moi-même, ne disposons d'un service juridique pour faire face à des procédures judiciaires de ce type. Et même si la raison l'emportait et si le requérant était finalement (et définitivement) débouté, il nous restera néanmoins des frais d'avocat très lourds à supporter. Consternant.

[6] Dans un communiqué de presse finalement publié dans quelques quotidiens, dont *Le Soir*, dans les éditions des 30 et 31 octobre 1991.

[7] Dans l'affaire qui nous occupe, le requérant demande le retrait de la vente de *Vague d'OVNI sur la Belgique* (second tome), sous peine d'une astreinte de 10.000 francs belges par jour; il réclame en outre la somme de 15.000.000 de francs belges de dommages et intérêts pour le *"préjudice matériel subi"*.

Le troisième et dernier point qui alimente mon inquiétude actuelle à propos de l'avenir de l'ufologie, c'est cette affligeante émission télévisée *"J'y crois, j'y crois pas!"* programmée par TF-1 le 13 janvier 1995.

Depuis la fin de décembre 94, nous avions été sollicités par les collaboratrices de l'animatrice de cette émission (plus particulièrement par Géraldine Levasseur) afin que des représentants de la SOBEPS soient présents sur le plateau. Devant l'imprécision du sujet qui serait débattu, l'incertitude quant à la forme du débat, et l'identité des participants, nous avons décliné l'invitation en faisant parvenir aux producteurs la lettre suivante :

"Nous tenons à remercier les producteurs de l'émission "J'y crois, j'y crois pas!" pour leur aimable invitation à participer au débat de ce vendredi 13 janvier 1995 à propos de la question des OVNI et d'une éventuelle vie extraterrestre. Nous sommes malheureusement amenés à décliner cette invitation. L'une des raisons est la dispersion des thèmes abordés; une autre est l'impossibilité d'y aborder sereinement cette question controversée. En effet, l'expérience nous a montré que de tels débats sont toujours stériles et souvent ambigus. Il n'est pas raisonnable d'essayer d'expliquer en une poignée de minutes ce que des mois d'enquêtes et d'investigations diverses ont mis en évidence. Notre recherche sur les OVNI est patiente, et elle n'a que faire des arguments péremptoires des uns ou des attitudes délirantes d'autres. Si vous êtes disposés à envisager une émission au cours de laquelle le débat contradictoire porterait sur des aspects ponctuels et bien documentés du problème des OVNI, nous sommes prêts à collaborer avec vous. En nous excusant de ne pouvoir vous aider davantage cette fois, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs. (Signatures de M. Bougard et L. Clerebaut)."

Je ne m'étendrai pas davantage sur le pitoyable *débat* que cette émission proposa. Mais il constitue à mes yeux une véritable anthologie de ce que l'ufologie ne doit plus être : un cirque où l'on fait s'affronter des individus qui s'interpellent par invectives définitives, avec de temps en temps une clownerie, dans un brouhaha total. Le seul point que je mettrai néanmoins en exergue, c'est la façon dont la *"vague belge"* y fut traitée.

Après 1 heure 48 minutes d'émission (dont plus de 10 minutes de publicité), Tina Kieffer aborda enfin la vague belge. Dès que Géraldine Levasseur commença à évoquer l'affaire[8], l'astronome Jean Heidmann se leva, faisant mine d'être excédé et de vouloir quitter le plateau. Après cette pitrerie lamentable, un *reportage* de moins de deux minutes, alimenté d'images d'archives, fit une présentation plus que sommaire de quelques aspects de cette vague, la séquence se terminant par l'incontournable allusion à une *"histoire belge"* dans la bouche même d'un *indigène* des plus typés.

Trois invités belges avaient répondu à l'appel des réalisateurs. Dans l'ordre de leur apparition, il s'agissait de MM. Pierre Magain, Jean-Luc Vertongen, et Marc Hallet. Dans l'état d'esprit évoqué plus haut (c'est-à-dire en m'abstenant à partir de maintenant de tout avis sur les personnes concernées, de crainte que l'une d'elles m'attaque en diffamation devant la justice belge), je me contenterai d'exposer, aussi complètement et précisément que possible les interventions de chacun de ces invités.

Dans un premier temps, Pierre Magain (rattaché, bien malgré lui, à l'inexistant Institut d'Astrophysique de Bruxelles) affirma que la nuit où les F-16 de la Force aérienne belge partirent à la chasse à l'OVNI, on avait enlevé certains filtres de leurs radars, ce qui explique les nombreux échos enregistrés. Il ajouta qu'à l'heure actuelle on (et il englobait la SOBEPS dans ce "on") pensait que ces échos pouvaient avoir pour origine des phénomènes météorologiques particuliers.

Tina Kieffer s'adressa alors à Jean-Luc Vertongen présenté comme ancien responsable des enquêtes à la SOBEPS. Voici la transcription de son intervention : *"Les témoignages sont effectivement intéressants. Ils ont été collectés, j'étais d'ailleurs à l'époque le responsable du service des enquêtes. Et de toute cette vague belge, disons qu'on a pu récolter sûrement un bon millier de témoignages. Mais c'est par la suite que j'ai vraiment le regret de voir comment la SOBEPS a traité le dossier, et cela, c'est absolument déplorable, parce que les scientifiques qui se sont penchés sur ce problème ont pris comme hypothèse que le phénomène était d'origine extraterrestre, en disant bien -bien entendu- c'est une hypothèse, mais cette hypothèse s'est tellement renforcée qu'à l'heure actuelle, pour eux, c'est une réalité, et là je suis totalement opposé."*

Tina Kieffer enchaîna aussitôt en lui demandant : *"Vous avez alors trouvé que la SOBEPS manquait de rigueur dans l'analyse des témoignages!"* Ce à quoi Jean-Luc Vertongen répondit : *"Absolument, oui!"* Cette dernière réplique provoqua l'intervention de Pierre Lagrange, sociologue, qui rappela que les chercheurs de la SOBEPS (il cita Meessen, Brenig, Bougard) sont beaucoup plus nuancés que ce que Vertongen semblait dire. Ce dernier reprit aussitôt la parole pour conclure que tout cela *"était écrit noir sur blanc"*.

L'animatrice interrompit Jean-Luc Vertongen en s'adressant à Marc Hallet, présenté comme fonctionnaire et écrivain, pour lui demander quelle était la conclusion la plus pertinente à propos de la vague belge. Voici l'intervention de M. Hallet : *"Je voudrais faire une simple déclaration pour mettre les choses au point sur ce qui s'est passé en Belgique. Lorsque j'étais adolescent, je croyais aux OVNI. Je me suis penché sur les textes relatifs aux OVNI, les ouvrages, les livres, les revues, pendant de nombreuses années. Et finalement, je ne suis plus d'accord avec les conclusions des ufologues, je suis donc un ex-ufologue. Je ne crois pas un seul instant que les OVNI sont des machines, des engins, ou des objets matériels pilotés par des créatures intelligentes ou envoyés par..."*

Interrompu alors par Jean-Pierre Petit qui clama qu'une telle affirmation n'avait rien de scientifique, Marc Hallet reprit : *"La vague OVNI belge a été engendrée par une quantité de phénomènes différents à mon avis, à savoir des phénomènes météorologiques, des avions ordinaires, ou des avions de type AWACS..."* Jean-Pierre Petit interrompit à nouveau l'intervenant en lui lançant à deux reprises ce qui était plus une affirmation qu'une question : *"Vous le croyez!?"*. La *vague belge* avait ainsi été liquidée en moins de 500 secondes. L'émission s'acheva sur l'épisode des "papys farceurs" créant des

[8] Dans l'évocation des événements, la collaboratrice de Tina Kieffer commit deux grosses erreurs qui témoignent à suffisance du peu d'intérêt qu'on a dû consacrer au dossier que la SOBEPS avait transmis : elle dit que cette affaire était controversée parce qu'elle s'était déroulée au moment de la guerre du Golfe (?), et que les observations se limitèrent aux régions où on parlait l'allemand (??).

ronds dans les champs de blé en Angleterre. En deux heures d'émission, la farce était jouée.

Des milliers de rapports d'enquête, plus de mille pages d'une synthèse dense et d'analyses rigoureuses, des dizaines de rencontres interdisciplinaires inédites, bref tout ce qui alimenta ces événements pendant près de deux ans (en continuant d'avoir des effets aujourd'hui) étaient ainsi réduits à un truisme naïf, un avis ingrat, et une confession publique.

Il n'est sans doute pas inutile de préciser ici que M. Hallet fut très proche du groupement BUFOI dans sa jeunesse et qu'il partageait à l'époque les thèses du célèbre contacté Adamski. Ayant compris son *erreur*, il renversa complètement son enthousiasme contre tout ce qui touchait à l'ufologie, brûlant, en quelque sorte, ce qu'il avait adoré. Quant à J.-L. Vertongen, s'il est vrai qu'il démissionna de ses activités bénévoles à la SOBEPS au printemps de 1994 en critiquant et dénonçant ce qu'il considérait, chez nous, comme un parti-pris beaucoup trop en faveur de l'origine extraterrestre des OVNI, il convient de préciser qu'il affirmait par la même occasion que le phénomène OVNI (et donc la vague belge) était totalement *incohérent*, non pas parce que le (mauvais) travail des ufologues le rendait incompréhensible, mais plutôt parce que ces phénomènes sont, au sens premier du qualificatif, d'origine *diabolique*. Ainsi le téléspectateur pressé a pu croire que le trio des intervenants belges formait un bloc homogène de critiques rationalistes. J'ai poussé le bouton d'arrêt de mon téléviseur avec des sentiments partagés : heureux de n'avoir pas participé à une telle mascarade; effrayé par tant de légèreté et d'incompétence.

Comme que je l'évoquais au début de cet article, les quelques épisodes évoqués ci-dessus (plus bien d'autres[9] qu'il aurait été fastidieux de développer ici) vont tous dans le même sens : dénigrer l'action de la SOBEPS en minimisant le dossier qu'elle a réuni, ou en s'attaquant à la représentativité de ses collaborateurs, voire en s'en prenant à eux avec des arguments *ad hominem*.

Si nous ne réagissons pas sans tarder, d'ici quelques années, on évoquera la vague belge un peu comme on le fait aujourd'hui pour l'affaire de Roswell : un dossier pourri par le temps, traversé par le doute de la mémoire défaillante, et la multiplication des avis *autorisés*. Alors, nous les acteurs de ces événements (témoins, enquêteurs, chercheurs ayant alimenté le dossier d'analyses diverses), regretterons amèrement d'avoir laissé le temps à certains de réviser cette histoire à leur convenance. Il nous restera le souvenir d'une période d'une densité sans pareille et le regret d'avoir, une fois de plus, laissé passer une belle occasion.

Michel Bougard.

---

[9] Parmi ceux-ci, signalons, pour la bonne bouche, ces deux citations ; d'un courrier signé Jacques Maniez et émanant du *Groupement Action et Connaissance* cet extrait : *"(...) l'égocentrisme ufologique de cette petite association de prédateurs sans partage (...)"*; et ces lignes empruntées à un courrier envoyé par Marc Hallet (Liège) au responsable du bulletin de l'AFIS, M. Michel Rouzé (voir bulletin de novembre-décembre 1994, pp. 34-35) : *"(...) la SOBEPS, groupuscule belge qui lança la pseudo "vague OVNI belge" et qui ne jouit plus ici d'aucun crédit dans les milieux universitaires et militaires (contrairement à ce qu'on pourrait encore laisser entendre en France)."* Sans commentaires.

Nos enquêtes

**LESSINES,
6 mars 1990.**

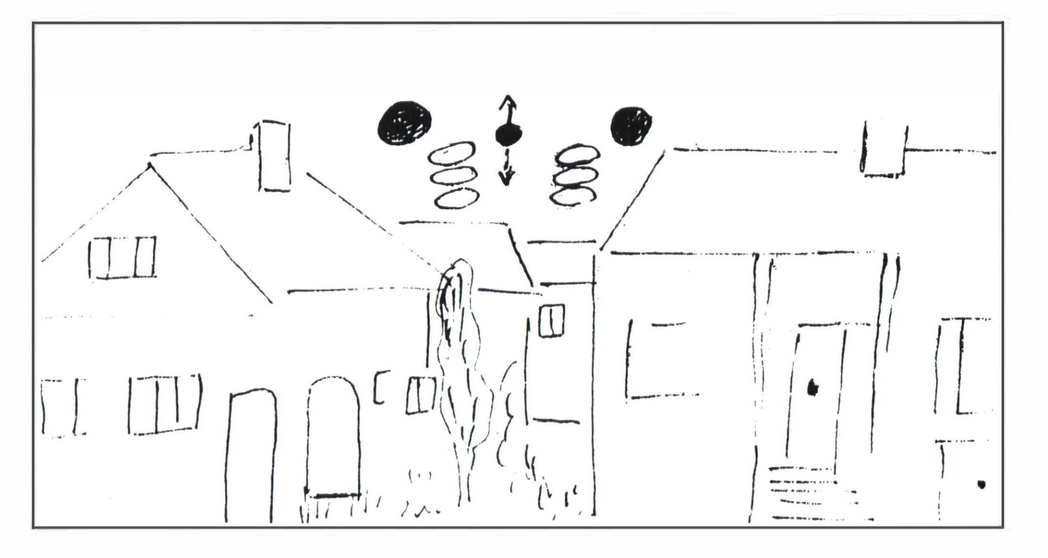
Très intéressante cette observation à Lessines en 1990. Par manque de temps l'affaire n'avait pas été suivie d'enquête à l'époque, on était encore en plein dans la vague.
Elle est cependant restée toute fraîche dans le souvenir du témoin comme si cela c'était passé hier.

Tous les soirs, Mme L. descend le volet jusqu'à 20 cm du bord inférieur de la fenêtre. « Comme cela, si quelqu'un arrive le soir, je regarde par le petit intervalle et j'ouvre si c'est un familier ou une connaissance." dit-elle.

Observation de Mme L. à Lessines, le 6 mars 1990 vers 22 heures

« Ce soir-là, vers 22 heures, j'ai regardé par cet espace de la fenêtre et j'ai vu des lumières jaunes entre les deux maisons situées en face de chez moi. C'était un fait tout à fait inhabituel: il n'y a jamais de lumière à cet endroit. Je suis allée dans ma chambre au premier étage et me suis mise derrière la vitre de la fenêtre pour mieux regarder ce qu'il y avait là.

« C'étaient trois lumières d'un jaune mat, espacées, comme des éclats lumineux, mais pas aussi brillants qu'une lampe. Celle du milieu était un peu plus petite et plus pâle que les autres. Le plus bizarre c'est que cette lumière centrale bougeait assez rapidement d'avant en arrière. Cela n'éclairait pas les alentours. Je me suis assise sur une chaise près de la fenêtre et j'ai regardé un bon moment. Au bout d'un certain



temps je me suis levée et ai ouvert la fenêtre. Alors, la boule qui bougeait tout le temps, s'est approchée et j'ai aperçu comme "un petit cigare" qui en sortait. J'ai été très surprise et j'ai refermé la fenêtre à temps, car à ce moment là, une espèce de neige est sortie de ce petit cigare. En tombant, elle a formé comme un arbre."

Après cet événement surprenant, Mme L. se remet à mieux observer encore l'ensemble du phénomène : "Entre ces boules, qui ne tenaient pas entre elles, il y avait trois cerceaux foncés, disposés à plat, espacés eux-aussi et qui se trouvaient un peu plus bas que les boules. Finalement je me suis rendue compte qu'il était déjà 23h30 et que j'étais très fatiguée, alors je me suis couchée sans plus m'occuper de ce qui se passait dehors.

Le lendemain, je me suis levée vers 6 heures comme chaque jour. Dans la matinée j'en ai parlé à mes voisines. Elles m'ont reproché de ne pas les avoir appelées pour qu'elles aussi puissent voir ce phénomène. Mais j'ai eu peur qu'en allant sonner chez elles, cette chose disparaisse et que mes voisines disent: Marie, elle est folle, il n'y a rien dehors. Tout en parlant avec elles, elles me font remarquer que le buis qui sert de bordure à mon parterre était brûlé à certains endroits. Dans le courant de la journée j'ai appelé la gendarmerie. Les gendarmes m'ont répondu que d'autres personnes les avaient prévenus de la même observation. Cela m'a beaucoup étonné que personne ne soit venu plus tôt pour prélever des feuilles de mon buis."

La voisine a fait remarquer à Mme L. qu'il y avait une sorte de givre à certains endroits sur le buis et que certaines feuilles étaient brunes comme si elles étaient brûlées. Depuis 1990, Mme L. recoupe régulièrement le buis, mais les feuilles repoussent brunes, sauf à certains endroits où elles redeviennent normales.

Dans le courant du mois d'août 1994, le buis n'a pas encore repris toute sa vigueur. "Marie, qu'avez-vous fait à votre buis, il est tout roux" disent les voisines.

L'enquête menée par Léonce Maetens a fait ressortir que le phénomène se trouvait à peine à 18 mètres du témoin, à une élévation de 12,50 m par rapport au sol. Le diamètre de chaque boule a pu être déterminé après calcul à 30 centimètres.

Quel dommage que la SOBEPS n'ait pas eu connaissance de cette intéressante observation, à temps pour faire des prélèvements qui auraient pu apporter du neuf.

SCHRIEK (Prov. d'Anvers), 24 mars 1990.

Etrange affaire que celle-ci, dont le rapport vient d'être terminé par Tin Vankerkom et qui met en scène cinq personnes d'une même famille lors d'un trajet en voiture, ce samedi soir du 24 mars 1990 vers 20h15 (à noter que c'est l'heure d'hiver et que dans la nuit toutes les horloges devaient être mises à l'heure d'été).

La famille se compose des parents, d'un fils de 7 ans et de deux jumeaux de 4 ½ à l'époque, ces derniers n'ayant apparemment rien observé de frappant. Leurs regards émerveillés de petits enfants n'ont décelé que toutes les choses fantastiques de chaque instant de la vie.

Vers 20h05 toute la famille quitte Tremelo pour rentrer en voiture. Au bout de dix minutes, sur le chemin de Schriek vers Heist-op-den-Berg, le garçon de 7 ans s'écrie tout à coup: "Regarde là, Dieu le Père!"

Il voit un cercle d'"étoiles" avec une étoile plus grande au centre, qui vole haut dans le ciel. La mère regarde ce phénomène qu'elle décrit comme une quantité de feux blancs, plus grands que les étoiles, entouré d'une grappe de lumières plus petites (de la grandeur d'une étoile chacune).

Le père, conducteur de l'auto, n'avait encore rien vu d'insolite parce qu'il regardait plutôt la route, pourtant il dirige la voiture... droit sur le talus! Pourquoi? Il n'en sait trop rien. Il descend du véhicule et observe "une masse avec des lumières" à une centaine de mètres, juste au-dessus des érables, dont les cimes sont éclairées. Tout est silencieux (aucun meuglement de vache, aucun oiseau, n'entend-il pas le moteur de la voiture? Il ne s'en souvient pas).

La mère et les enfants sont restés dans l'auto. Au moment de la montée sur le talus, la maman a commencé à descendre la vitre de la portière. Quand le véhicule s'est immobilisé, les lumières se trouvaient déjà à côté de la voiture, la vitre de la portière était descendue à moitié. Elle se sentait tellement fatiguée tout à coup qu'elle n'avait plus la force d'ouvrir entièrement cette vitre. Elle aurait voulu sortir de l'auto, mais se sentait affalée: elle restait assise là "comme un sac de farine".

Pendant tout ce temps, elle sentait la tête de l'aîné reposer sur son épaule. Que firent les jumeaux? Elle ne peut le dire, cela ne lui a laissé aucun souvenir. Elle regardait cet ensemble lumineux insolite qui, tout en ayant quelque chose d'intrigant, lui paraissait paradoxalement très familier. Pendant ce temps, le papa appuyé sur le toit de la voiture, regardait cette "chose" dans le plus grand calme. Au bout de deux minutes, tout au plus, la chose émit un très léger bourdonnement du genre "mmmmm", se mit lentement en mouvement pour... disparaître comme par enchantement.

Le père réintègre l'auto, en ressort précipitamment, fait le tour vers l'arrière pour s'assurer que tout a disparu et s'embarque à nouveau. Là il constate que le moteur est à l'arrêt, bien qu'il ne se souvienne pas de l'avoir coupé.

Il remet en marche et les voilà poursuivant leur chemin. Moins de cinq minutes plus tard, tous les passagers dorment d'un sommeil profond - conducteur excepté heureusement! - ne se réveillant qu'à l'arrivée, presque devant leur domicile. La femme constate qu'il est 21h20. Normalement le trajet de 60 km dure 50 minutes, ils ont une demi-heure de retard sur l'horaire prévu. Comme il est tard, elle met les enfants au lit. Les parents eux-mêmes ne tardent pas à se coucher à leur tour, n'évoquant d'aucune manière dans leur conversation, ce qu'ils viennent de vivre.

Le lendemain ils se sentent un peu "groggy" comme relevant d'un coup dur. Ce n'est que dans la journée du dimanche, lors d'une question posée par un membre de la famille au sujet de leur visite à Tremelo, qu'ils constatent qu'ils ont été très longtemps en chemin: 80 à 90 minutes au lieu de 50 minutes habituellement. A la reconstitution lors de l'enquête, il s'est écoulé

cependant 75 minutes environ, mais tenant compte de 3 déviations de la circulation, on peut retrancher 15 minutes du temps chronométré.

Des effets secondaires? Oui, au moment même l'engourdissement et la fatigue de la dame surtout, ainsi qu'immédiatement après, l'endormissement profond des passagers. A plus long terme, la mère se plaint de maux de tête chaque fois que le sujet de cette observation est abordé. Elle se plaint de faire des cauchemars, de même que l'aîné des enfants. D'autres points concernent l'un des jumeaux et ne sont pas vraiment vérifiables, de même qu'il n'est pas démontré que cela a un rapport avec l'observation faite.

Si nous considérons uniquement la chose observée, notons que la forme était "un grand cercle d'étoiles" pour le petit garçon, "quelque chose de rond" qui était suspendu près de la voiture pour la maman, une "masse énorme" à 100 m de la voiture pour le papa. Les couleurs ne font pas l'unanimité non plus: le gamin dessine une ellipse avec un feu rouge en dessous, un feu bleu dans un coin (?) et un feu blanc dans l'autre coin(?).

Pour la dame le phénomène se présentait d'abord comme des lumières blanches, très haut dans le ciel, ensuite comme des feux multicolores au-dessus des érables: un feu blanc à l'avant, divers feux blancs à l'arrière et entre les deux une bande d'une dizaine de lumières orange-jaune, rondes comme des hublots, et en dessous un feu rouge qui se mouvait de façon circulaire. Pour le père il ne s'agissait ni plus ni moins que d'un scintillement de lumières, des blanches éclatantes à l'avant et à l'arrière, de 10 à 15 orangées entre les deux et un feu rouge en dessous. Peut-être aussi un feu bleu, mais il ne se souvient pas bien.

Par contre, tous les trois sont d'accord: pendant l'immobilité du phénomène il n'y avait vraiment que le silence; autour d'eux tout était plongé dans le silence le plus complet et le doux bourdonnement n'a commencé qu'au moment du départ.

CHOKIER (Flémalle), 21 novembre 1990.

Voici encore un témoignage intéressant d'une observation faite durant la vague. Le témoin est ouvrier d'usine, le matin il rentre chez lui, après sa nuit de travail.

Il est aux environs de 6h30 ce mercredi 21 novembre 1990, quand M. A.G. regagne son domicile en voiture. Il habite sur un versant de la vallée de la Meuse. L'endroit est boisé. Dans le bas de la vallée se dresse la centrale électrique de l'Unerg, au-dessus il y a des champs, des bois et le château de Chokier. La route Liège-Huy traverse le site.

Daniel Bukens a recueilli le témoignage de ce témoin. "Après ma nuit, je rentre à mon domicile, quand tout à coup, mon regard est attiré par une lumière étrange que j'aperçois au travers du pare-brise de ma voiture. Je continue à rouler le long du chemin privé qui conduit jusqu'à ma maison. Je sors alors de la voiture pour mieux observer cette lumière. C'était un phare puissant de couleur blanche, légèrement bleutée. Ce phare balaie le sol; j'avais l'impression que l'objet cherchait quelque chose dans le champ de maïs qui se situe derrière ma maison. L'objet ne fait

aucun bruit, il se déplace lentement. Il finit par disparaître à l'horizon, sans faire le moindre bruit".

Le témoin est formel: il ne s'agit ni d'un avion, ni d'un hélicoptère, ni d'un U.L.M. La lumière qui émane de l'objet, le témoin l'a déjà vue une seule fois dans sa vie: il a fait des études de coiffure et avec sa classe et le professeur il s'est rendu dans un laboratoire. Le professeur a montré un appareil dans lequel il était possible de voir la "vraie lumière". Le professeur, dit M. A.G. appela cela "le soleil au zénith".

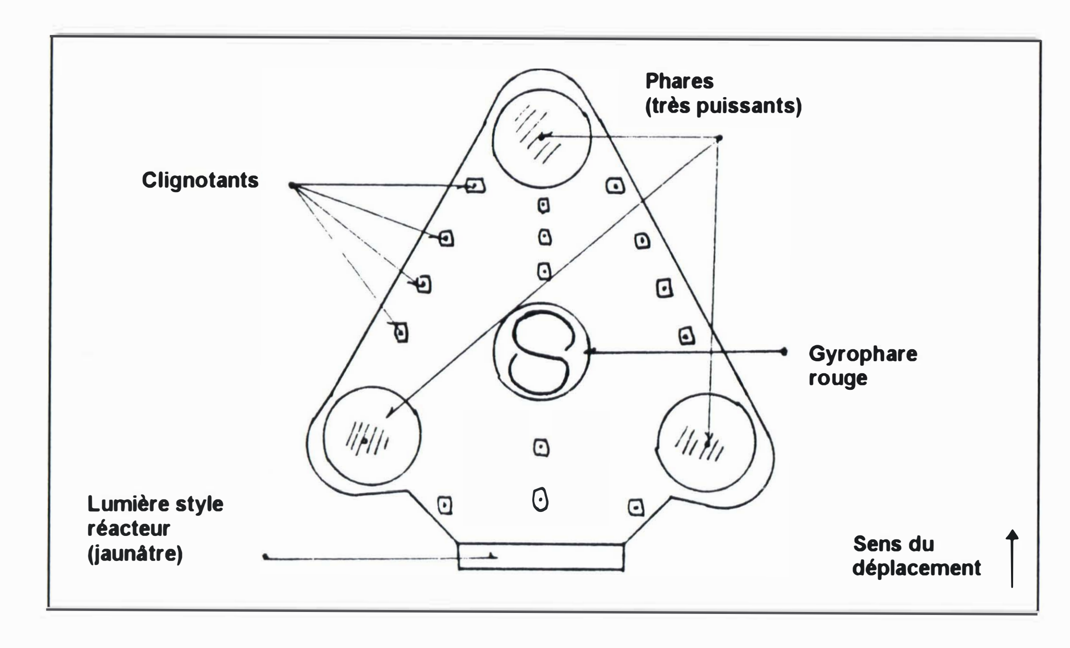
C'est le même genre de lumière aperçu ce matin-là: une lumière très blanche avec des reflets légèrement bleutés à l'intérieur. Cette lumière émanait d'un objet de la forme d'un triangle équilatéral de 10 m de côté environ aux bords arrondis, ayant à son sommet une petite lumière rouge fixe, présentant une épaisseur estimée à deux mètres. Le corps de l'engin était d'une couleur foncée, grise. Deux autres phares blancs se trouvaient à côté de celui qui émettait le faisceau. L'objet évoluait à 30 ou 40 m du témoin.

Cependant, depuis le jour de l'observation, quatre années ont passé et quelques détails semblent différents lors de l'enquête menée, par rapport à la première déposition. Tout de suite après l'observation, M. A.G. assurait que chacun des phares blancs émettait un faisceau et que ceux-ci s'entrecoupaient. Il semble avoir oublié ce détail, mais devons-nous en être étonnés? M. A.G. n'est pas plus aujourd'hui qu'en 1990 intéressé par le phénomène OVNI, le seul sujet qui le passionne réellement est la pêche.

ENGIS, 29 janvier 1991.

M. G.M., agent de sécurité assermenté, assurant également la protection rapprochée dans des missions qui lui sont confiées, se trouve à 6h05 à son poste, entre Engis et Neuville en Condroz. L'endroit est boisé, entouré de champs.

Observation de M. G.M. à Engis, le 29 janvier 1991 à 6h05.



Les pylônes de haute tension traversent bois et champs, de petits sentiers traversent les bois pour permettre aux techniciens la maintenance des pylônes. Le ciel est étoilé, la lune brille, notre témoin est en voiture en stand-by obligé pour raisons de service et il est porteur d'un appareil photo pour les mêmes raisons.

"J'ai d'abord remarqué une étoile à ras des bois, explique-t-il à Daniel Bukens. Cela a duré entre 20 et 30 minutes et je n'y ai pas prêté attention. Tout à coup, l'étoile en question a commencé à grossir tout en se dirigeant vers moi. Je lui ai fait un appel de phare (genre SOS en morse avec mes phares) mais l'objet n'a eu aucune réaction. Comme il s'approchait de plus en plus de moi, il grossissait à vue d'oeil. Je suis alors sorti de ma voiture avec l'appareil photographique et j'ai pris quelques photos. L'objet est passé au-dessus de ma tête à une hauteur pouvant varier de 100 à 300 mètres.

C'est à ce moment que j'ai entendu un bruit ressemblant à une soufflerie : frrr.. frrr.. Ce bruit provoquait même des vibrations, mais était très doux et léger. Le phénomène devait se déplacer entre 60 et 70 km/h. Cette vitesse m'a beaucoup étonné car, étant ancien sergent des paracommandos j'avais l'habitude d'observer des avions dans le ciel. Je suis persuadé que s'il s'agissait d'un avion, il aurait décroché à une vitesse aussi lente.

J'ai suivi l'objet des yeux. Lorsqu'il est passé au-dessus de moi j'ai pu constater qu'il avait la taille d'un C130, qu'il était foncé et que les trois côtés de l'objet étaient garnis de phares qui se sont mis à clignoter, mais de manière disparate. Trois gros phares très puissants se trouvaient également aux trois angles. Ils étaient de couleur blanche et avaient la puissance d'éclairage d'un jet atterrissant. Ensuite l'objet a pris de l'altitude très lentement. Il a alors viré, comme un avion, en direction de Marche, puis a disparu dans le ciel.

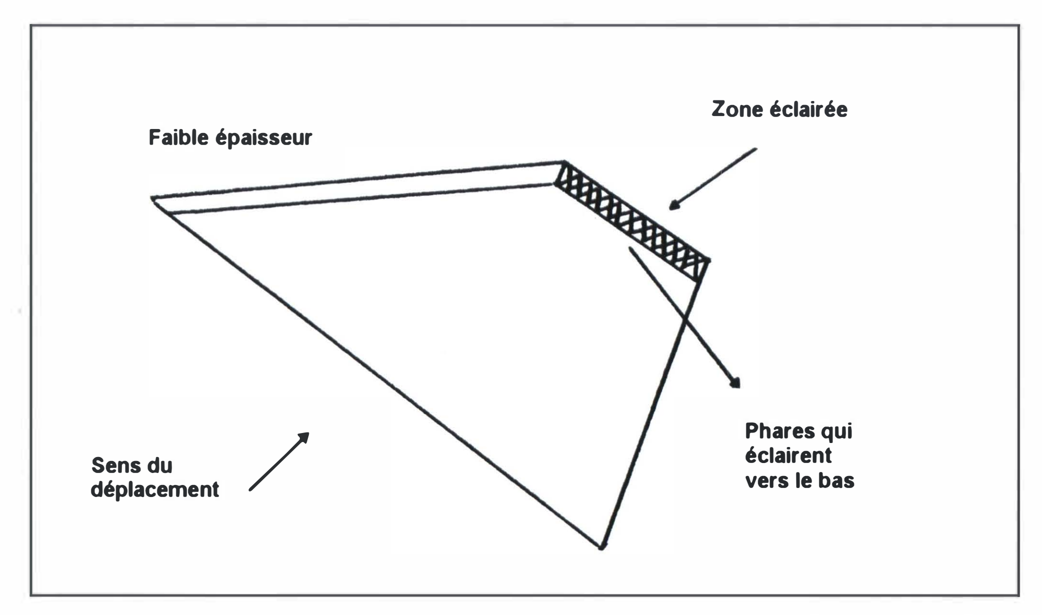
J'avais l'impression que cet objet avait décollé de la clairière qui se trouve derrière les bois. Quelques jours plus tard, je me suis rendu sur les lieux avec un ami garde-chasse. Nous n'avons observé aucune trace. Mon ami a fait un prélèvement du sol pour examiner le Ph, mais l'examen n'a rien donné.

HAM SUR SAMBRE, 14 février 1994.

Sur la route Auvelais-Floreffe, bien large et bien éclairée, la circulation est moins dense en cette fin de journée. Il est 22h10, le ciel ne montre ni brouillard, ni nuages, M. B.C. technicien, assis en tant que passager à l'avant de la voiture, en compagnie de deux collègues de travail, regarde autour de lui. Mais laissons le parler :

« ... après avoir franchi la Sambre à Mornimont, la route commence à grimper. A cet instant mon attention est attirée par un point lumineux se trouvant à notre gauche et en avant, mais assez loin de nous. Je pense à un hélicoptère faisant des recherches au sol à l'aide d'un puissant phare, mais à mesure que l'objet se rapproche de nous, sa forme se fait de plus en plus précise.

« Quand il est assez près, voici ce que je vois: d'abord, tandis qu'il nous arrive dessus par la gauche, c'est une ligne horizontale violemment éclairée, comme une rangée de phares installés côte



Observation de M. B.C. à Ham sur Sambre, le 14 février 1994 à 22h10.

à côte, émettant une lumière très blanche. Ils sont orientés pour éclairer vers le bas. Mais, ce qui est bizarre, c'est que malgré la faible altitude à laquelle il se trouve (50 m environ) et l'intensité de la lumière, celle-ci n'éclaire pas le sol, comme si les rayons lumineux avaient été tronqués, mais je n'ai pas pu observer ce phénomène, c'est juste une impression.

« Ensuite j'ai la chance que nos trajectoires se croisent, ce qui me permet de l'observer directement par en dessous, tandis qu'il traverse la route de gauche à droite. Il a la forme d'un trapèze, se déplaçant petit côté où se trouvent les phares, vers l'avant et présente une épaisseur assez faible, mais pas facile à quantifier.

« En effet, seule la partie avant est éclairée et le reste de la structure n'apparaît que grâce à cette lumière, mais comme elle n'éclaire pas bien les alentours, le trapèze ne m'apparaît que comme un contour flou, mais d'une existence incontestable et apparemment lisse, c'est à dire ne présentant pas de relief en saillie ni de creux visible.

« De plus, en le voyant du bas, je peux discerner dans la ligne de phares de l'avant quelques sources de lumière verte au milieu des blanches. Aucune de ces lampes ne clignote ni ne montre le moindre signe de variation d'intensité ni de direction. Après être passé au-dessus de nous, l'objet a franchi le rideau d'arbres qui borde la route à cet endroit et à disparu à mon regard.

« Un de mes compagnons, le conducteur, n'a pu qu'apercevoir les lumières, et l'autre passager n'a rien vu, je crois qu'il s'était assoupi. Je n'ai pas vu bouger les arbres quand l'engin les a survolés et n'ai ressenti aucun déplacement d'air ».

La trajectoire de l'engin semblait parfaitement rectiligne. Notre enquêteur, Yves Mine, fait remarquer que le témoin se trouve dans une voiture en mouvement, vitres fermées.

BOIS D'HAINE,
11 juin 1994.

Mme L.M. est encore très alerte pour ses 82 ans, sa mémoire est excellente. Bois d'Haine a fusionné pour former l'entité de Manage. Le lieu où habite Mme M.L. est rural, c'est la campagne. Des prairies entourent la maison du témoin. Des vols et d'autres méfaits s'étant produit dans les environs, Mme M.L. a fait placer un puissant phare de 1.000 watt pour éclairer l'arrière de la maison, la cour et les prairies. Elle ne dort plus d'un sommeil continu, quand elle se réveille, elle se lève, allume le phare et regarde s'il n'y a rien d'anormal.

Ainsi, le 11 juin 1994, vers 1h30 de la nuit. Voici ce qu'elle en dit à Mme Maetens : « Je me lève comme j'en ai l'habitude la nuit, pour aller vers la fenêtre où j'allume le phare et je regarde s'il n'y a rien d'anormal. J'aperçois un chat qui revient dans la cour, il n'a pas l'air effrayé. Mon attention est ainsi attirée par une lumière, comme une lampe de poche qui se déplaçait en demi-arc de cercle, partant du sol pour retomber environ 4 m plus loin, sur le sol de la prairie, côté cimetière. La hauteur aussi était d'environ 4 m.

« Comme c'était près du cimetière j'ai pensé que c'étaient des feux follets, mais comme cela se passait aussi dans la prairie, je ne savais plus qu'en déduire. Dans ce cimetière est enterrée Louise Lateau, la stigmatisée de Bois d'Haine (morte à 33 ans en 1883).

« Cette lumière, comme de la grosseur d'une orange faisait comme des aller et retour sans arrêt, très vite, mais n'éclairait pas les environs. Cela pouvait-il être quelqu'un qui faisait des signaux avec une lampe de poche ?

« Je regarde un peu, j'éteins le phare et je le rallume. Je ne vois plus cet arc lumineux, cette lumière ne s'est plus rallumée.

« Le lendemain, j'en parle à ma petite fille qui ne revient que les week-ends parce qu'elle est à l'université. Je ne voulais pas le raconter à mon fils, il va me croire folle, à 82 ans! Mais elle m'a dit que je devais l'en informer. Il est allé voir dans la prairie mais n'a rien relevé. Alors il a voulu que je regarde par la fenêtre où j'avais fait l'observation et il s'est aperçu que si cela avait été une personne avec une lampe de poche, il aurait fallu que ce soit un géant.

« En fait, il y avait plusieurs lumières qui se suivaient, qui ne se touchaient pas, qui n'éclairaient ni en dessous, ni au-dessus, ni les alentours. Cela ne faisait aucun bruit. Au bout de la prairie, à environ 150 mètres d'elles, des vaches se trouvaient dans la prairie, elles n'étaient pas énervées, on ne les entendait pas.

« J'ai pu observer ces lumières pendant 30 secondes... ensuite c'était comme si on éteignait une lampe halogène. Je me suis recouchée mais ne trouvais pas le sommeil: je me demandais toujours ce que j'avais vu.

BRUXELLES (JETTE),
18 juin 1994.

Vers 22h30, après une manifestation culturelle dans une salle de Bruxelles, M. K. et Mme I. décident de regagner à pied le domicile à Jette, tout près du Parc Reine Elisabeth devant la basilique de Koekelberg. Par le Boulevard Léopold II, joliment restauré et éclairé par des centaines de lampadaires à

l'ancienne, le trajet n'est que de 3 km environ. La soirée est très douce. Fait exceptionnel: il n'y a pratiquement pas de circulation, car c'est l'ouverture du Mundial et cet événement est retransmis par la télévision . Les gens sont restés chez eux devant le petit écran.

Comme la soirée est d'une quiétude rare, que la température invite à flâner, ils s'installent sur un banc du parc tout près de la rue où habite Mme I. Cette halte reposante est la bienvenue après la promenade pour terminer la soirée en beauté. Assis là, ils voient dans une clairière entre la cime des arbres, deux lumières orangées avancer lentement, suivies d'une troisième lumière à quelque distance de celles de tête. La configuration des trois lumières montre un triangle isocèle mais "il n'y avait rien entre ces lumières, rien du tout! On voyait le ciel " dit Mme I. Ces trois lumières cependant avancent de concert, toujours à la même altitude, toujours à la même vitesse lente. « Cela ne me faisait pas l'effet de lumières, mais plutôt de boules de feu, car il y avait des nuances dans le rayonnement" dit M. K. « C'était déjà très bizarre que ces lumières n'étaient pas reliées entre elles, ajoute Mme I., mais ce qui était plus étonnant encore, c'est qu'elles passaient sans faire aucun bruit. »

Intrigués les deux témoins se lèvent pour suivre la trajectoire de cet ensemble. Ils sont très près de l'avenue qui borde le parc, y courent, arrivent au carrefour et dépités, voient disparaître le phénomène caché par les toits des maisons qui n'ont cependant pas plus de trois étages. C'était très bas, estime Mme I.: « ça volait entre 70 et 100 mètres d'altitude. Il me semblait que cela se déplaçait à très haute altitude, dit M. K., à l'altitude des avions de ligne... »

Les trois lumières ont donc disparu à leur vue entre 23h30 et 23h45 en direction du nord-nord-est. Sur cette trajectoire, un autre habitant de Jette, M. F.P., se dirige vers la terrasse pour prendre l'air. Il vient de passer la soirée devant la télévision.

A sa grande stupéfaction il voit arriver du sud-sud-ouest un ensemble lumineux, en triangle. Trois feux d'une tonalité orangée « comme les feux d'un sous-marin qu'on verrait dans l'eau » dit-il. Il se rend compte que cela n'est pas un avion: il n'entend aucun bruit. Ce n'est pas un hélicoptère non plus. Tout à son aplomb, le phénomène arrête son mouvement et reste stationnaire pendant une quinzaine de secondes. « Ce qui est bizarre, dit ce témoin, c'est que je me rendais compte que c'était une chose totalement inconnue et qu'en même temps je la trouvais tout à fait naturelle... » Autour des trois feux orange une sorte de halo bleuté apparaît et... en moins de deux secondes le phénomène disparaît en direction du sud-est.

Est-ce le même phénomène qui est observé une heure et demie plus tard à Rixensart? Le témoin voit, à travers la fenêtre, arriver du nord-ouest une configuration lumineuse triangulaire orangée. En même temps il perçoit un très léger ronronnement du genre petit engin électrique.

REBECQ,
23 septembre 1994.

L'équipe d'enquêteurs Jacquy Dersin-Léonce Maetens a été sollicitée par la SOBEPS à plusieurs reprises dans le courant de l'année 1994. Elle était à pied d'oeuvre à nouveau pour l'observation rapprochée que Mme A. D. y

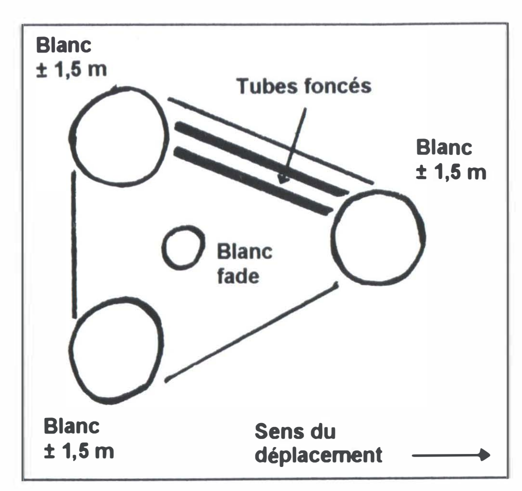
faisait au petit matin. Comme chaque jour, Mme A.D. déplace le matin sa voiture qui dort dehors, pour permettre à son mari de sortir l'autre véhicule du garage. « Il ne faisait pas encore clair », dit-elle.

« En reculant ma voiture sur le chemin j'aperçois une étoile, mais plus grosse et plus lumineuse que les autres. Je range l'auto et je vois que cette "étoile" grossit et s'approche, venant du N.N.O. Je sors de mon véhicule et me dirige vers l'entrée du garage afin d'appeler mon époux pour qu'il vienne voir ce qui se passe. Mais il ne m'a pas entendue, il était dans la salle de bains.

« L'engin s'approchant, je peux voir que c'est un triangle. Le haut n'en est pas visible, le triangle est en biais. La pointe dirigée vers l'avant est surélevée par rapport à l'arrière du triangle, qui se dirige maintenant vers l'est.

« L'engin survole ma maison, passe au-dessus des arbres. Je prends peur, car je ne sais pas ce que c'est. Il ne fait aucun bruit. Il a trois gros phares bombés d'environ 1 m 50 de diamètre. Chacun de ces phares se trouve à l'extrémité du triangle. Ils sont très lumineux mais ils n'éclairent pas les environs, ni le sol ! Au centre de ce triangle il y a un petit phare, de 50 cm de diamètre, moins lumineux celui-là. Sous le triangle il y a une brume qui se déplace en même temps que lui (et qui l'empêche de voir nettement l'autre côté du triangle).

« A quelle hauteur se trouvait-il? A onze mètres environ, si on m'avait lancé une échelle de corde j'aurais pu le toucher facilement. Mais je n'y serais pas montée tellement j'avais peur d'être embarquée pour une destination inconnue et lointaine.



Observation de Mme A.D. à Rebecq, le 23 septembre 1994.

« Le triangle était gris-clair, sur le côté droit il y avait deux tuyaux, en dessous de l'engin, entre le phare avant et le phare arrière droit. Ces tuyaux étaient gris-foncé, presque noirs. »

Le témoin n'a pu observer de l'épaisseur à cet objet en forme de triangle isocèle, dont les longs côtés avaient de 10 à 12 m et l'arrière de 7 à 8 m, la vitesse est estimée entre 40 et 60 km/h. « L'objet qui me survolait était silencieux. J'ai entendu un bruit d'avion et j'ai vu aussi cet avion qui passait au loin. L'engin venait de Quenast [1] et se dirigeait vers Rebecq. »

[1] Quenast : les carrières de Quenast sont connues pour l'extraction de porphyre qui s'y poursuit. Saviez-vous aussi que les carrières sont situées dans l'ancienne cheminée d'un volcan actif dans la préhistoire? A des kilomètres à la ronde, dans les terres très fertiles des alentours et jusqu'aux confins du Pajottenland, les champs et les jardins sont pleins de "cailloux", vestiges de cette activité volcanique très lointaine, lorsque les eaux recouvraient encore toute la basse-Belgique jusqu'aux pieds de Grammont et de Lessines, distants de Quenast d'une vingtaine de km à vol d'oiseau.)

« Je suis rentrée quelques secondes pour encore appeler mon mari qui est alors sorti avec moi. Nous avons pu observer que le phénomène n'était plus maintenant qu'un point lumineux qui s'éloignait en survolant un petit bois à l'E.S.E. A ce moment j'ai pensé que l'engin allait beaucoup plus vite que quand il s'est approché et qu'il m'a survolé. Mais le point lumineux que nous voyions, était-ce bien le triangle? Nous ne sommes pas allés jusqu'à la bordure du chemin pour nous en assurer. »

Depuis l'observation Mme A.D. a vu l'extrémité des cils de la paupière droite devenir blancs. Le choc ? L'émotion ?

REBECQ,
24 septembre 1994.

Cette observation est-elle à mettre en rapport avec la précédente? Mme M.H. L. vient de Tournai en voiture, il est 22h30, sa petite fille de 4 ans dort sur la banquette arrière. Voilà que Mme M.H. L. se trouve sur la A8 entre les sorties 25 et 24.

Ecoutons-la : « Je roule à du 120 km/h. Il n'y a personne sur la route. A cet endroit elle n'est pas éclairée. Il n'y a pas d'arbres non plus, la vue est fort dégagée. Tout à coup je vois à droite de la Lune, une grosse étoile. Est-ce l'étoile polaire ? Je n'en sais rien, car je ne connais pas le nom des étoiles. Je connais les dessins qu'elles font dans le ciel, mais c'est tout. Cela me semble vraiment une très très grosse étoile... J'ai ralenti brusquement en lâchant la pédale d'accélération. La voiture a continué un peu sur la lancée, mais s'il y avait eu de la circulation c'est sûr qu'on me serait rentré dedans. J'ai eu l'impression que cette étoile se rapprochait très fort de moi. Puis j'ai pensé que je voyais la lumière d'un pylône, pour avertir les avions la nuit. Ensuite, très vite il y avait trois lumières en triangle avec au milieu une lumière rouge.

« Je me suis arrêtée sur le bas côté et j'ai coupé le moteur. Maintenant je croyais qu'il s'agissait d'un avion qui volait très bas. Ce qui était bizarre : aucune lumière ne clignotait. Et aussi, il y avait comme une ombre, non pas du côté opposé à la Lune, mais du côté tourné vers la Lune: cela faisait comme un petit crochet, comme la queue d'un avion, mais sur le côté du triangle !

« Cela n'avait pas l'air d'encore bouger. Puis, tout à coup, il n'y avait plus de lumière rouge et je voyais, comment cela s'est-il produit je n'en sais rien, mais je voyais quatre lumières blanches en carré, avec rien au milieu, rien, vraiment rien. Croyant toujours que cela pouvait être un avion, j'étais occupée, sans le quitter des yeux, à abaisser la vitre de la portière pour mieux écouter s'il y avait un bruit quelconque, car malgré le moteur coupé je n'entendais rien à l'intérieur de la voiture. Eh bien! : le ciel était vide tout à coup, il n'y avait plus rien! Cela a disparu sur place ! »

Pourtant, pourtant... Une foule de questions se bouscule. Car, vers le 15 décembre 1994, un témoin de la région de Liège, apercevant tôt le matin Vénus dans toute sa splendeur et la contemplant par intervalles pendant plus de deux heures, me fit de la planète exactement la même description, petit crochet noir en queue d'avion en prime après transformation d'une seule lumière en trois points lumineux pour terminer par une formation carrée de 4 lampes....

LANKLAAR (Prov. Limbourg), 4 octobre 1994.

S'il est pratiquement exclu que les deux témoins aient observé des impacts de show laser en ce mardi soir, quelle était alors la nature exacte du phénomène lumineux observé pendant près d'une heure?

Christophe S., 14 ans, est seul chez lui et regarde la télé. Il est environ 19h45 lorsqu'un bruit d'hélicoptère attire son attention, pendant quelques secondes, puis cesse brusquement. Il se lève et va voir par la fenêtre, car tout ce qui est avion ou hélicoptère l'intéresse vivement. D'hélicoptère pourtant il n'en voit pas.

Mais autre chose attire son attention: un nuage dans lequel un étrange jeu se passe. Là où commence le nuage , à droite pour Christophe, une grosse lumière, plus grande que la pleine lune se produit. Elle est encore agrandie par un halo tout autour. Cette lumière glisse lentement vers la gauche, mais à cause de sa position, Christophe ne peut savoir jusqu'où cette lumière glisse sur le nuage. Au bout de trente secondes, une nouvelle lumière se produit à droite, au début du nuage, identique à celle déjà vue. Cette lumière glisse vers la gauche.

Trente secondes plus tard, même manège: le tout ressemble assez fort au balayage d'un phare dans un port. Sur la Meuse, point de phares... il n'y a pas dans la localité de dancings qui expérimentent avec leur canon laser. Cependant, toutes les trente secondes le même phénomène se produit et Christophe s'est muni de jumelles 10 x 50 pour mieux voir cette lumière distante d'environ 1,5 km, soit à peu près à l'aplomb de la grand-route.

Au-dessus de la Meuse il voit aussi une configuration de 4 lumières disposées en boomerang: une verte à chaque extrémité et sur l'axe de longueur une loupiote rouge, une autre jaune. Avec les jumelles il ne voit pas grand chose de plus, ces lumières n'ont que la grandeur apparente d'étoiles, mais la distance qui les sépare entre elles lui semble très importante.

Pendant une demi-heure Christophe observe le manège de cette grosse lumière qui naît toutes les trente secondes au début du nuage, et contemple de temps en temps les 4 autres lumières au-dessus de la Meuse. Finalement il sort de la maison et va retrouver le voisin. Lui aussi est seul chez lui et regarde la télévision. A deux ils se postent sur la terrasse pour observer le phénomène.

A partir d'ici, chaque témoin observe les lumières mais les voit d'une façon différente, peut-être complémentaire? A noter que le voisin est daltonien. Il ne voit pas la lumière qui naît à l'extrémité droite du nuage et qui glisse vers la gauche: il voit à l'extrémité gauche du nuage, juste au-dessus du chêne, une lumière pulsante, émettant des faisceaux par moments; c'est une très grosse lumière et de très forte intensité. Elle rétrécit et s'étend en cadence. Christophe lui, voit naître cette lumière à droite, glisser le long du nuage en environ 30 secondes, y disparaître tandis qu'à droite une nouvelle lumière naît. Combien de temps sont-ils restés en observation? Assez longtemps, car pour le voisin la lumière pulsante a accompli une petite trajectoire: elle ne pulse plus au-dessus du chêne, mais un peu à la gauche de l'arbre.

Chaque témoin rentre chez lui, chacun continue à observer de temps à autre.

Christophe est monté jusqu'au grenier, le voisin dans le chambre du premier. Vers 21h30 le grosse lumière ne se produit plus, tandis que Christophe voit toujours la configuration en boomerang au-dessus de la Meuse.

Si cette observation n'est pas des plus rapprochées, elle mérite de l'intérêt ne fût-ce que par la vision caractéristique de chaque témoin. En outre, elle vient s'insérer dans une série d'observations relatées dans le *journal HET BELANG VAN LIMBURG.*

Le 01/09/94 un article en page 5 y relate l'observation d'un objet rond d'une trentaine de mètres, illuminé, à dominance rouge, observé le 4 août 1994 par un policier de la ville de Heerlen (Limbourg néerlandais) et le 24 août 1994 à 21h59 par M. Anstatt, navigateur marin en retraite demeurant à Heerlen maintenant.

Celui-ci compare le phénomène à un "sapin de Noël" pour l'illumination et à un "sous-marin" pour la façon de se mouvoir. Le même journal, dans son édition du 9 octobre 1994 en page 7 relate l'observation à Beringen d'un objet ovale muni d'un tas de lumières, voguant à 300 ou 400 mètres d'altitude, en produisant un très léger bourdonnement.

L'objet devait avoir environ 8 m de diamètre. Cette chose est observée dans la nuit du mardi au mercredi 5 octobre vers 01h45, tandis que le jeudi 6 octobre entre 22h15 et 22h30 deux habitants de Riemst ont observé un disque suspendu au-dessus des nuages, disque apparemment éclairé par un faisceau venant de plus haut encore. Un quart d'heure plus tard le phénomène disparaît dans un énorme fracas.

STROMBEEK-BEVER, 07 octobre 1994.

Ce vendredi 7 octobre 1994, vers 23 heures, deux témoins vont observer un étrange "V" renversé, aux ailes écartées et aux extrémités pointues.

L'un des témoins s'est déjà couché, le second témoin profite comme à l'habitude, de la vue calme offerte par la fenêtre du premier étage: située à l'arrière de la maison, la vue embrasse les jardins des voisins proches et se perd sur une ligne d'horizon, coupée par deux tours à appartements et par deux arbres. Juste entre ces deux tours, un peu au-dessus d'elles, mais un peu en deçà pour la distance, estimée à environ 800 mètres, le témoin principal voit une forme sombre, de belle grandeur (un peu plus grand que la pleine Lune munie au-dessus de cinq lumières (clignotantes?) rouges et de 7 ou 9 lumières blanches en dessous.

Ce phénomène évolue très lentement, en planant, dans les airs. Le témoin observe que l'écartement entre les lumières rouges est plus important qu'entre les lumières blanches. Ce large "V" renversé n'est pas reconnu par le témoin comme "avion" et passablement excitée elle dit "Je crois que je vois un OVNI".

Le second témoin bondit hors du lit, s'empare de ses lunettes et regardant par la fenêtre demande :" Où ça? Où ça?" Le second témoin aperçoit une bande incurvée de lumière rouge audessus d'une bande incurvée de lumière blanche, mais ne peut déceler ni la forme foncée, ni les extrémités pointues. Malgré ses lunettes, ce témoin n'a pas une très bonne vue. Il ne peut se rappeler si les lumières clignotaient ou pas.

Entre-temps, la fenêtre a été ouverte, et le second témoin se trouve debout sur la tablette de fenêtre, il se passe 5 minutes et le "boomerang" fait un lent mouvement de rotation sur un côté, faisant un quart de tour, et disparaît derrière la cime d'un peuplier (encore pourvu de feuilles). Les deux témoins restent en attente de l'objet qui doit réapparaître de l'autre côté de l'arbre, mais l'objet ne se montre plus !

Le second témoin n'en peut plus et se recouche. Le témoin principal s'entête à attendre la suite, et, au bout de dix autres minutes environ, voit derrière l'arbre une grande lueur blanche, et puis plus rien. Un peu désabusés les témoins se disent, avant de s'endormir:" Mais regarde-nous! On vient de voir un OVNI et regarde-nous!"

Pendant l'observation, à aucun moment les témoins n'ont entendu un bruit d'avion quelconque, par contre, le bruit habituel du Ring autour de Bruxelles et celui des voitures était tout à fait audible. L'enquête sur cette affaire a été menée par Tin Vankerkom.

POLLEUR (VERVIERS), 10 octobre 1994.

Il est 18h50, ce lundi 10 octobre 1994. M. T.A. circule sur la N.640 venant de Verviers et se rendant à Jehanster. Guy Bleser s'est rendu rapidement chez ce témoin. Celui-ci aperçoit soudain sur sa gauche, au ras des arbres, un phénomène constitué de deux phares blancs qui semble se diriger vers lui. Ayant dépassé de 300 m environ le "Casino de Mangombroux, M. T.A. arrête son véhicule sur un dégagement et en sort, juste à temps pour se voir survoler par l'objet qui se présente maintenant sous la forme d'une impressionnante masse delta, dont la partie avant se détache nettement sur le fond du ciel.

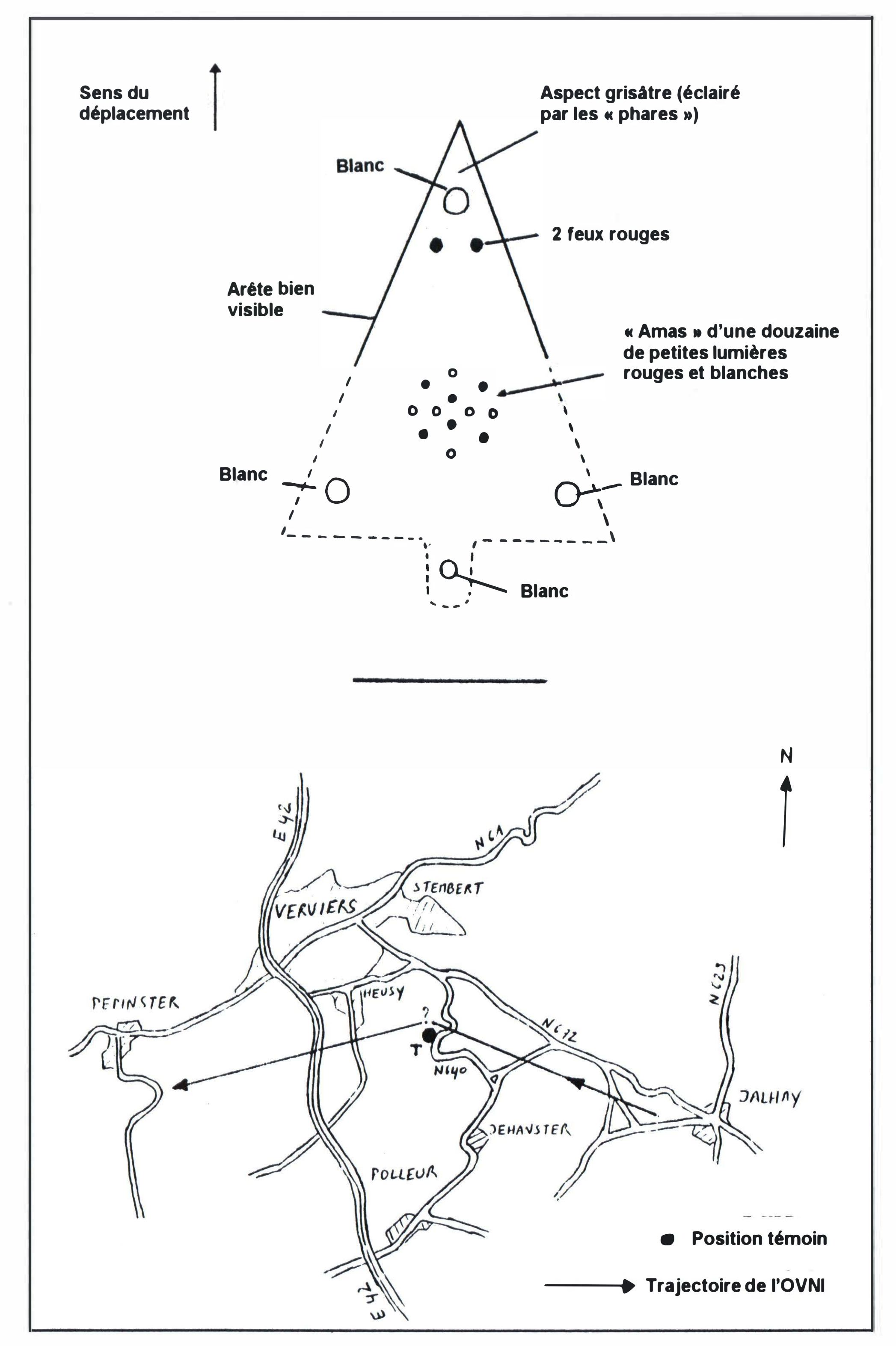
Le corps de l'objet, d'aspect grisâtre, comporte trois puissants phares blancs disposés en triangle (pointe en avant). Un quatrième feu blanc est visible à l'arrière de la structure, semblant situé sur une sorte d'excroissance ou de "queue".

Le témoin distingue également, derrière le feu blanc à l'avant du phénomène, deux lumières rouges fixes plus petites. L'objet, long d'une cinquantaine de mètres présente en outre, approximativement en son centre, une sorte d'amas lumineux constitué d'une douzaine de petites lumières rouges et blanches.

L'objet survole le témoin à basse altitude (100 à 200 m) sans émettre le moindre bruit. Il vole lentement, et , après avoir opéré un virage instantané d'environ 30 degrés se dirige vers Pepinster. Il convient de dire que le témoin n'a pas observé de manoeuvre et n'est pas en mesure d'expliquer de quelle manière l'engin a viré.
Il s'est simplement rendu compte à un certain moment que l'objet poursuivait sa route dans une autre direction. Après trois minutes d'observation, l'objet disparaît à la vue du témoin, caché par une colline.

LOCHRISTIE, 12 octobre 1994.

Deux étudiants âgés de 17 ans, bavardent sur le pas de la porte de choses et d'autres, surtout de cyclisme, car l'un des deux témoins est cycliste-amateur et participe à des compétitions régionales.



Dessin et carte de l'observation faite à Polleur, le 10 octobre 1994.

Au-delà du terre-plein, vers l'est-nord-est, leur attention est tout à coup attirée par une configuration lumineuse, stationnaire presque à ras de la cime des arbres. Le milieu du phénomène est blanc, lumineux, d'aspect rectangulaire et dont le large côté se trouve horizontalement. Ce rectangle est flanqué d'un côté d'une configuration lumineuse bleue, de l'autre d'une forme identique mais rouge. La luminosité de cet ensemble est très forte. Rien ne bouge. A bout de bras l'ensemble mesure 57 cm.

Les deux jeunes gens sont persuadés qu'il ne peut s'agir d'un avion. Des avions? Il y en a dans le ciel de la région gantoise, pratiquement un toutes les minutes vers 20h du soir, ils peuvent suivre leur trajectoire et ont souvenir d'en avoir vu cinq au moins pendant leur observation, soit pendant cinq minutes.

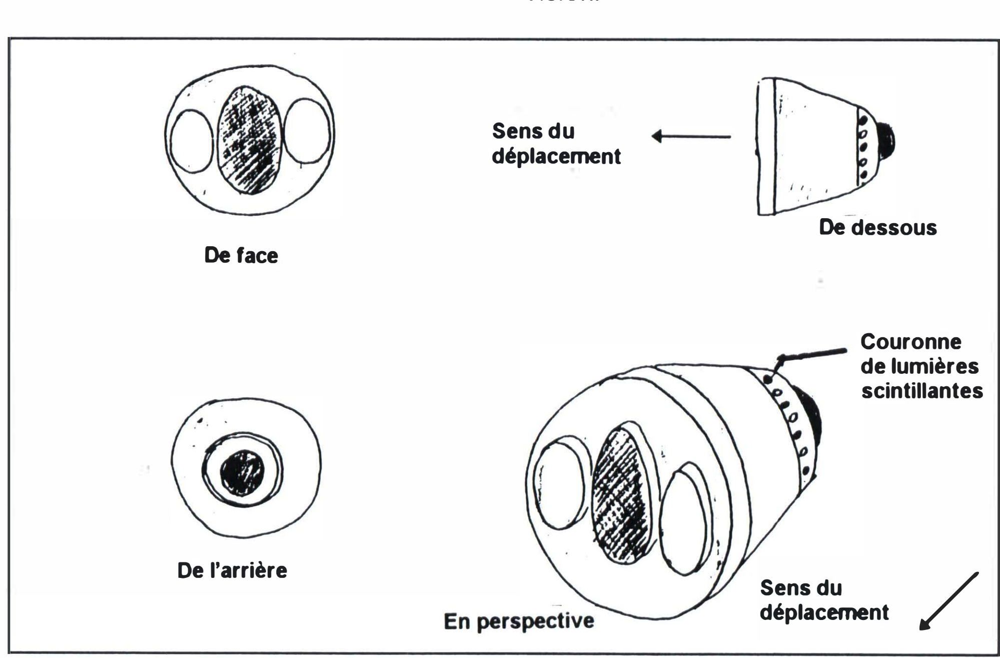
Pour tenter de s'approcher du phénomène, ils pressent le pas. A leur stupéfaction, tout à disparu, il n'y a plus rien à voir. "Il devait avoir une vitesse peu commune" est le commentaire péremptoire de l'un des garçons. Ou, plus prosaïquement, les feux se sont-ils éteints d'un coup ?

L'enquête approondie de cette observation est entre les mains de Joris Rogge.

KAIN,
16 novembre 1994.

Ce couple est installé devant la télévision pour suivre l'émission "au nom de la Loi". Avant que l'émission ne démarre, le mari décide de rentrer la voiture au garage, car elle se trouve toujours dans la rue. Ce petit travail effectué, il jette un coup d'oeil autour de lui, comme les gens de la campagne ont l'habitude de le faire et voit arriver une chose inouïe. Il appelle son épouse, il ne veut pas être le seul témoin de cette vision.

Les diverses phases de l'observation faite à Kain, du 16 novembre 1994.



Bien que l'épouse et la fillette d'une dizaine d'années ne traînent pas pour venir voir dehors ce qui s'y passe, elles n'assisteront plus qu'à la moitié du phénomène.

Le mari a vu cette chose arriver du fond du jardin, au-dessus du petit bois, apparemment cela venait de Tournai et se dirigeait vers le nord-est. De loin lui apparaissent trois feux: un gros phare blanc très étendu flanqué de deux autres jaunâtres. Cet engin donne l'impression de voler nettement sous le plafond des 500 mètres, de fait il doit se situer à une altitude de 250 mètres au maximum selon les estimations du témoin.

Lorsque cette chose s'approche, ce qui est fait au bout de 30 secondes, il constate médusé que la forme est celle d'une cloche qui volerait grande base en avant. Le corps de cette cloche est gris-bleu. A ce moment les deux autres témoins le rejoignent pour assister à la seconde partie de l'observation.

L'objet se trouve à leur aplomb. Un très léger bruit, ressemblant à celui que fait une hotte de cuisine, est audible lors de l'aplomb. S'étant montré déjà de l'avant et de profil, cet objet va exhiber la face arrière en s'éloignant. La face arrière est de configuration ronde, entourée d'une multitude de lumières scintillantes en couronne et au milieu un feu rouge fixe de belle taille brille. A bout de bras cet engin avait une dimension apparente de 4 cm.

Si les parents sont seulement intrigués par ce qu'ils viennent d'apercevoir, la fillette est autrement impressionnée et angoissée par la vision de ce phénomène tellement inhabituel. Cette affaire a été rapportée par Daniel Bonno, qui a également mené l'enquête.

BEERVELDE,
20 décembre 1994.

M. et Mme S. de Mont-Saint-Amand (entité faisant partie de la ville de Gand) s'en reviennent d'une réception à Turnhout en compagnie de leurs trois enfants. Les parents sont architectes tous les deux, posés, responsables, équilibrés.

Circulant sur l'autoroute E 17 en direction de Gand, ils viennent de dépasser la ville de Lokeren. Tout à coup le père, ainsi que la mère s'écrient ensemble "Regardez! Un Ovni!" leur regard est attiré par une forte luminosité dans le lointain, au-dessus de l'autoroute. A ce moment ils sont encore éloignés de 4 km environ du phénomène, toute la famille n'a de yeux que pour cette lumière.

Ce qui d'abord ne ressemble qu'à une lumière unique très vive, se montre au fur et à mesure de leur approche sous l'aspect de trois grandes lumières blanches en formation triangulaire avec une lumière rouge au centre de la forme géométrique.

Deux minutes plus tard, ils se trouvent face à cette chose, dominant les champs à une altitude de 180 m environ et éloignée de 180 mètres. Très nettement ils distinguent un triangle isocèle noir mat "parfait" (quoique la perfection ait une faille, le coin inférieur droit est flou), bien délimité et "rigide", flanqué dans chaque coin d'une lumière blanche laiteuse étendue et au centre un feu rouge pulsant comme un coeur.

Pris dans la circulation il ne leur est à ce moment pas possible de s'arrêter pour compléter l'observation. Déjà le père a réduit la vitesse initiale de 120

km/h à 80 km/h. Il a abaissé la vitre de la portière pour éliminer tout reflet dans la vision de cette chose.

Son épouse doit le rappeler à l'ordre, la voiture dévie de la route... Le fils aîné, à l'arrière de la voiture verra le phénomène le plus longtemps (encore pendant 45 secondes). "Tout à coup il n'était plus là!" explique le gamin d'une douzaine d'années. En réalité, il n'y avait entre le jeune observateur et le phénomène aucun obstacle qui aurait pu le cacher, l'enquêteur a vérifié.

Fortement intrigué, voulant absolument revoir ce phénomène, M. S. accélère pour atteindre la première sortie lui permettant de faire demi-tour et de retourner sur les lieux. Ils reprennent l'autoroute dans le sens inverse. Hélas, tout avait disparu sur ce temps-là. A la sortie de Lokeren ils peuvent voir un avion de ligne sur sa trajectoire, muni de la signalisation habituelle. Je retiens de cette observation que de loin c'est une "très forte lumière" qui a fasciné les cinq occupants de la voiture, alors qu'au plus près, cette même lumière semble douce et laiteuse.

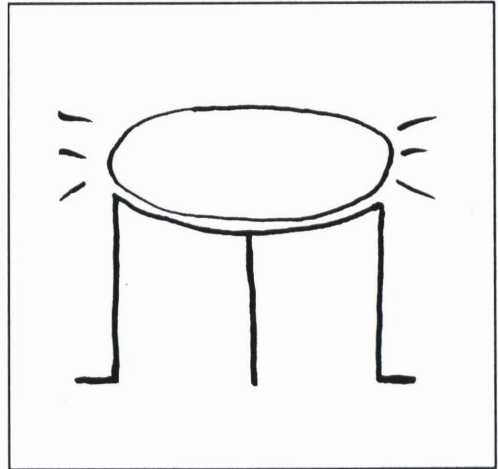
Joris Rogge, pour qui c'était la première enquête, s'est fait accompagner pour l'interrogation des témoins par un enquêteur déjà mieux rodé, mais il a fait un remarquable rapport sur l'affaire, reprenant vraiment tous les aspects possibles pour éliminer la possibilité d'une confusion et pour cerner de très près les dimensions réelles de ce triangle, estimé à 15 m de côté environ.

Mini-vague en janvier 1995 ?

Le mois de décembre 1994 a surtout été marqué par beaucoup de confusions à la vision de Vénus le matin, dans la portion sud-est du ciel. Vénus était à sa magnitude maximum de -4,3 et les observateurs incrédules devant une si parfaite et immobile luminosité, ont cru à la présence d'un OVNI. Nous sommes cependant heureux que les réactions aient été si nombreuses et si réellement il s'était agi d'un Ovni, les observateurs ont eu le bon réflexe d'appeler la SOBEPS, la gendarmerie, mais aussi de prendre la camera pour immortaliser cette spectaculaire vision. Alors qu'il régnait un calme tout relatif sur le front ufologique, car nous constatons malgré tout que le phénomène est constant et permanent, tout à coup, à partir de la nuit du lundi au mardi 3 janvier 95, les réactions se multiplient.

1. UCCLE,
03 janvier 1995 - 03h40.

Pendant fêtes de fin d'année, Mme C., ressortissante italienne, fait un séjour auprès de sa fille domiciliée à Uccle. Le mardi 3 janvier à 3h40 elle aperçoit un triangle. Pour des raisons encore mal définies, elle n'en parle pas. Entretemps cette personne est déjà retournée en Italie, nous attendons son témoignage écrit.



Observation de Mme C. à Uccle, le 3 janvier 95.

Dans l'après-midi, sa fille revient du travail et lui fait part de l'absence d'une amie et collègue (voir Molenbeek St Jean), qui n'a pas dormi de la nuit. Elle aurait vu un étrange triangle vers les 3h50. La mère répond que justement, un peu plus tôt, vers 3h40, elle a observé le même phénomène par la fenêtre de sa chambre. La fille médusée insiste pour qu'une prochaine fois sa mère l'éveille de manière à ce qu'elle puisse également voir ce triangle.

2. MOLENBEEK ST JEAN,
03 janvier 1995 - 03h50.

En cette même nuit donc, a 3h50 Mme C.L.G. autre dame italienne ne parvient pas à trouver le sommeil. C'est assez fréquent chez elle. Alors, elle se lève, et très souvent à l'aide des jumelles 10 x 80 et si le temps le permet, elle observe le ciel, ou éventuellement dirige les jumelles sur la Lune pour y voir les plus grands cratères. Elle habite à l'étage d'un immeuble récent à Molenbeek St Jean, à proximité du Boulevard Mettewie et du nouveau parc de la région bruxelloise. Sa chambre, ainsi que la terrasse, lui donne une vue dégagée vers l'O.N.O.

Elle est donc toujours éveillée et par la fenêtre elle aperçoit dans le lointain une lumière rouge flanquée d'une bleue. Elle se lève et regardant toujours par la fenêtre conclut qu'il s'agit d'un avion. Le "bleu" de la lumière est dû à un effet optique, en réalité il s'agit d'une lumière verte. Elle a l'étrange impression que dans le ciel limpide et plein d'étoiles - il gèle - il y a en l'air, près de cet avion, comme de la poudre, une sorte de talc, pour empêcher une vision nette (humidité résiduelle givrante?). Cependant l'avion ne semble pas affecté par cela dans son vol et continue constamment sur sa trajectoire. Délaissant l'avion qui s'éloigne, quelle n'est pas sa surprise de voir arriver, bas sur l'horizon, à une altitude qu'elle estime à 70 ou 100 m, une barre lumineuse de couleur orange.

Elle se saisit des jumelles et pieds nus va sur la terrasse pour mieux observer cette chose inhabituelle.

La barre s'approche assez lentement, elle a la longueur d'au moins deux fois le diamètre de la pleine lune. Aux jumelles, Mme C.L.G. ne voit rien de plus, tandis que cette chose n'est à présent plus éloignée que de 100 m environ, alors que dans la nuit calme, elle n'entend pas le moindre bruit de moteur... Alors, à sa grande surprise, le phénomène effectue une sorte de virage assez sec en s'élevant, et elle voit la barre se transformer à ce moment en un triangle uniformément orange, mais dont le centre paraît un peu plus lumineux et un peu plus jaune.

Très rapidement cette chose prend de l'altitude et disparaît à la vue du témoin, vers le S.E. Il est à noter que même avec les puissantes jumelles, bien calée contre la balustrade et le mur de la terrasse, ce témoin n'a rien pu distinguer de plus. Au départ la barre arrivait très lentement, si bien que c'est pendant plus de 3 minutes que le témoin l'a observée. La dernière phase, virage et départ, n'a duré que 30 secondes.

Le témoin a assez bien estimé les dimensions de ce triangle équilatéral, dont elle croit que chaque côté fait environ "trois fois la longueur de notre Mitsubishi" et qui, après calcul donne entre 11 et 12 mètres, pour autant que les distances évaluées soient correctes elles aussi.

3. PLAINEVAUX,
03 janvier 1995 - 20h55.

A 20h55, quatre personnes adultes observent à une distance estimée de 800 m environ, l'évolution en concert de deux lumières, composées de blanc-vert-rouge évoluant de manière aléatoire avec vol stationnaire et accélérations. Cette observation présente beaucoup de points communs avec celle de Dion quant à l'évolution erratique et aberrante de "deux" lumières. L'affaire est encore en cours d'enquête chez André Counotte.

4. BRUXELLES,
03 janvier 1995 - 22h35.

Cependant, vers 22h35, c'est à Bruxelles qu'un "avion" non identifié fera le lendemain la grosse page dans le journal "La Dernière Heure". S'agit-il d'un "baron noir" ?

Monsieur Touwaide, qui administre l'association "Union belge contre les nuisances des avions", constate à la hauteur de la Basilique de Koekelberg, qu'un avion vole nettement trop bas.

Arrivé du boulevard Prince de Liège, puis au-dessus du boulevard Mettewie jusqu'à la Place de Bastogne, l'avion vire vers la place SIMONIS et... éteint toutes ses lumières, non sans poursuivre son vol vers le centre de Bruxelles.

De mon domicile, situé exactement sur l'axe place de Bastogne - place Simonis, j'entends à la même heure le bruit très strident d'un "avion" et déformation des préoccupations oblige, je me dirige vers la fenêtre. Là je vois dans le ciel très clairement les lumières de cet avion, dont le bruit ressemble à celui d'un cyclomoteur à fond de train, démuni de pot d'échappement, amplifié en cette nuit claire de gel.

Voulant l'observer sans l'obstacle de la vitre, au moment où j'ouvre la fenêtre, il me semble voir cet avion rentrer dans un nuage et y disparaître complètement (s'il a éteint tous ses feux, cela peut être l'explication). La fenêtre ouverte, je constate médusée qu'il n'y a aucun nuage dans le ciel, qui est vide d'avion à l'endroit où j'en ai vu un, alors que j'entends toujours ce bruit strident de cyclomoteur. Sur le moment j'en déduis que l'avion voguait probablement dans l'autre sens et que j'ai mal observé, estimant qu'il survole à présent le toit de la maison.

Selon le journal - j'ai vérifié ces données au centre Canac - aucun avion ne devait se trouver au-dessus de Bruxelles à cette heure là, seul un hélicoptère sanitaire avait décollé de l'hôpital Erasme avec un coeur à transplanter, pour Amsterdam. Il devait se diriger d'Erasme sur Heist op den Berg ... la place Simonis et le boulevard Léopold Il ne sont pas sur l'axe! Ils se situent au S.E. alors que la direction à suivre pour Heist op den Berg est le NE.

Cependant, déjà vers 22h20 des habitants de l'avenue Marius Renard à Anderlecht avaient eux-aussi observé les manèges de cet étrange petit avion "de tourisme". L'un d'eux a cru qu'il était en difficulté et allait s'écraser sur le building de 27 étages.

Deux points ne concordent pas pour l'hypothèse confusion avec l'hélicoptère: Amsterdam se trouve au nord-est par rapport à Bruxelles, la trajectoire de l'avion - si c'en est un - était vers le sud-sud-est et le bruit perçu n'est pas compatible avec celui des pales d'un hélicoptère. Je le compare volontiers

au bruit d'une moto 250 évoluant à 100 km/h dans les tunnels.

Peut-il s'agir d'un U.L.M. qui survolait illégalement Bruxelles? Ou cet "avion" est-il à mettre en rapport avec la suite des événements ? J'ai pris contact avec M. Touwaide: il n'a pas vu de clignotants sur cet avion (moi non plus) dont il n'a pu identifier le modèle. Cependant, alors que j'ai nettement vu une configuration en croix de lumières blanches flanquée d'une verte d'un côté et d'une rouge à l'autre bout, M. Touwaide n'a aperçu que des feux blancs (cela dépend sans doute du point d'observation).

Au centre CANAC j'ai eu confirmation qu'à part l'hélicoptère, aucun avion n'a été détecté par les radars. Forcément, il volait bien trop bas. De source confidentielle, j'apprenais par ailleurs que la P.J. a pas mal de fil à retordre avec les petits avions de tourisme et des ULM qui larguent de la drogue à des endroits toujours différents. Le "baron noir" pourrait être un maillon de cette chaîne-là. Il me semble dès lors que la vigilance de chacun doit rester en éveil. Cependant, il reste des doutes: pourquoi cet "avion" non identifié était-il alors si peu discret? Bien sûr, il a brusquement éteint ses feux, mais le bruit strident à lui seul attirait l'attention sur lui.

5. BEERSE (TURNHOUT),
03 janvier 1995 - 23h50.

Le mercredi 4 janvier, je recueille à la SOBEPS le témoignage par téléphone de M. V. D. de Beerse. La veille, à 23h50 il sort de son domicile puisqu'il vient d'apprendre par la télévision que beaucoup d'étoiles filantes sont visibles, plus de 60 par heure (il s'agit des Bootides). Il scrute l'horizon dans tous les sens et... n'en voit aucune!

Ce qu'il aperçoit cependant, ce sont trois lumières de couleur orange. Il prend cet ensemble pour un avion qui s'approche. Intrigué parce qu'aucune des lumières ne clignote, il reste en observation.

A sa grande surprise l'ensemble se trouvant très bas, il estime l'altitude à celle d'un ULM, tout à coup se stabilise et reste quelques secondes stationnaire. Il n'entend aucun bruit, et est intrigué de plus en plus.

Bouleversé il explique qu'à ce moment, chacune de ces lumières, de forme triangulaire, prend une trajectoire différente, elles se réunissent à nouveau, en triangle, l'une fois, l'autre fois à la queue-leu-leu. "On aurait dit des choses vivantes qui jouaient, qui avaient un plaisir évident à jouer ensemble" dit-il. L'enquête plus approfondie est encore en cours.

6. BEKKEVOORT,
03 janvier 1995 - vers minuit.

La gendarmerie de Louvain fait tomber un fax à la SOBEPS, reprenant les coordonnées d'un témoin qui ayant observé à la sortie sur l'autoroute A2, Bekkevoort, un triangle immobile.

L'enquête est en cours. (Tin Vankerkom me signale que déjà vers le 20 décembre 94 mari et femme, témoins de la présente observation, ont vu à deux reprises traverser devant eux sur l'autoroute, une lumière blanche avec des éclairs rouges; le 25 ou le 26 décembre, j'attends le rapport pour une précision plus grande, vers 6h du matin le couple est resté en contemplation,

pendant 30 minutes, devant un triangle immobile).

7. BRUXELLES (UCCLE),
04 janvier 1995 - 06h20.

La dame italienne de l'observation du 3 janvier à 3h40 éveille ce mercredi 4 janvier sa fille. Il est 6h20. L'enquête menée par Claire Hauzeur nous apprend les circonstances de cette affaire.

Mère et fille observent une sorte de soucoupe à 3 pattes qui reste immobile dans le ciel à environ 500 mètres de distance et 500 mètres maximum d'altitude. Les trois pieds de la soucoupe semblent être en aluminium mat et sont éclairés par de grosses lumières qui pulsent dans la partie supérieure de l'objet. Entre les 3 pieds et l'ellipse, il y a un vide nettement perceptible: cet endroit est absolument noir ou vide.

« Un bruit sourd, puissant, étouffé en même temps qu'un sifflement très élevé qui bourdonne dans les oreilles et semble venir finalement de l'intérieur du corps du sujet » est perçu pendant les 3 minutes où l'objet est visible et immobile, ensuite l'objet disparaît subitement et le bruit persiste quelques instants pour disparaître d'un seul coup sans diminution d'intensité.

Le témoin est particulièrement marqué par le souvenir de ce bruit qu'elle a beaucoup de difficulté à définir: « un mélange de bruit très sourd, puissant, étouffé qui rentre dans les oreilles, un sifflement très élevé qui bourdonne dans les oreilles ». A la fois ultra et infrason semble-t-il. Le témoin précise ensuite que le son ne semble pas venir de l'extérieur mais de l'intérieur de son corps et elle pose ses mains sur sa cage thoracique. Elle précise que ce bruit précède la vision de l'objet et persiste après sa disparition. Elle insiste également sur le fait que ce bruit présente toujours la même intensité, il apparaît d'emblée au même volume et disparaît subitement sans diminution d'intensité.

C'est la présence de ce bruit qui l'a amenée à s'éveiller avant la sonnerie du réveil pour l'observation qu'elle allait faire le 10 janvier. C'est également à ce bruit qu'elle attribue l'angoisse qui l'étreint la nuit quand elle songe à ces observations. Elle compare également ce bruit à ce que l'on perçoit en voiture fenêtre ouverte quand on croise un camion de près, particulièrement à la composante mouvement de l'air, masse d'air comprimée par le passage d'une grosse masse solide. Au centre Canac l'on confirme qu'il n'y avait pas à cette heure-là et au-dessus du site indiqué, d'avion ni d'hélicoptère.

8. DION-GIVET,
04 janvier 1995 - 18h30.

Un couple de Bruxelles en résidence à Dion aperçoit à partir d'une terrasse extérieure deux gros points lumineux, comme de grosses étoiles, mais aux mouvements aléatoires. Ils ont suivi leurs évolutions aux jumelles, car la distance était assez grande (3 km).

L'altitude par contre est assez basse et est estimée à 200 m. Ces lumières allaient vers le NE, puis vers le NO, à nouveau vers le NE, puis s'écartaient l'une de l'autre en prenant de l'altitude.

Aux jumelles, chaque phénomène se présentait comme 3 lumières scintillantes et de couleurs rouge, vert, blanc: comme un feu d'artifice où le rouge était nettement dominant. Les lumières étaient disposées en triangle, mais se confondaient pour former un cercle traversé par des mini éclairs. Des contours extérieurs n'ont pu être observés, le diamètre de ces phénomènes semblait assez petit et aurait pu avoir en réalité de 3 à 5 m.

Le vol était ponctué de mouvements aléatoires, comme des sursauts, et des accélérations pendants ces sursauts. Le phénomène s'est déplacé en direction d'un avion de ligne qui venait de l'est, mais il n'a pas pris d'altitude pour le croiser et a fait demi-tour en suivant la trajectoire de l'avion, mais à une altitude nettement plus basse, avant de reprendre sa route vers Dinant en zigzaguant, allant de l'est vers l'ouest en direction du NNE.

Le phénomène était trop éloigné des témoins pour apporter d'autres informations. Cependant, il ressemblait fort à ce que les témoins de Plainevaux rapportaient le 3 janvier.

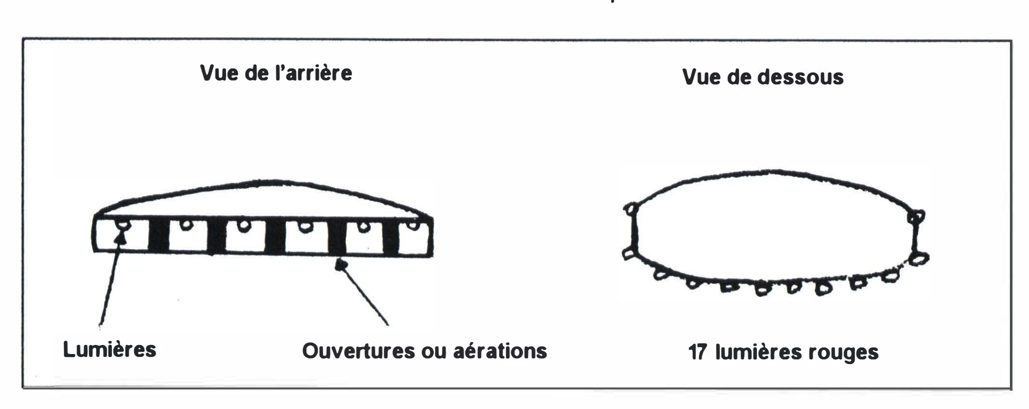
9. OPHAIN BOIS SEIGNEUR ISAAC (BRAINE L'ALLEUD),
04 janvier 1995 - 22h35.

Le témoin, M. V. E., transporteur et garagiste sort de l'atelier. En passant par la cuisine son regard est accroché par deux lumières immobiles au-dessus de l'autoroute qui n'est qu'à 500 m. Leur altitude devait osciller entre les 50 et les 100 m.

La localité est constamment survolée par des avions décollant de Zaventem ou y atterrissant, mais l'immobilité des feux intrigue le témoin qui regarde sa montre, il est 22h35. Il sort sur la terrasse et y allume la lampe. Pendant deux ou trois minutes les lumières semblent fixes, toujours au même emplacement (dans le cas d'avions, s'ils sont exactement dans son axe, le témoin peut avoir la même impression). Il n'entend, sauf le bruit habituel de l'autoroute, aucun bruit d'avion; pourtant le vent est presque nul, la nuit étoilée, la température aux environs de 3 degrés.

A un moment, le premier engin démarre, survole le témoin. Est-il à 25 ou 30 m de hauteur ? Il est vraiment très bas, trop bas pour correspondre au vol d'un avion. L'appareil a un aspect gris clair, lisse, mat, sans aucune inscription: s'il y en avait eu une, le témoin aurait pu la lire !

Deux vues de l'observation d'Ophain.



L'envergure est estimée à 12 m environ, la longueur à 7 m pour une épaisseur de 2 m. Le dessus, face que le témoin ne voit pas, semble être un peu bombé; à l'avant deux gros phares blancs de forte intensité éclairent horizontalement. A l'arrière une quinzaine de feux rouges et verts alternent sur le dessus de la tranche, le témoin a le temps de les compter. Dans le bas de cette tranche il voit des séparations ou aérations, qui se présentent comme des rectangles noirs.

Aucun souffle n'est perceptible, même à cette altitude vraiment trop basse mais un très léger bruit de turbine: le témoin en dit que c'est "un bruit silencieux". Le second appareil démarre également et survole le témoin de la même manière. Le ventre des engins est éclairé par la lumière ambiante et aussi par celle de la terrasse.

La forme générale évoque un losange, évoluant à la façon d'une aile delta, les pointes dans la diagonale la plus large coupées, et l'arrière un peu arrondi. Le témoin nous en a fait la description comme s'il faisait la description d'un camion ou d'une voiture, sobre dans ses paroles, constatant simplement le fait. La trajectoire des deux engins était d'ouest en est. Le vol est remarquable par sa très grande stabilité, sans oscillations, « comme sur des rails » à vitesse réduite, de 80 à 100 km/h.

Le démarrage a semblé être progressif depuis le point fixe jusqu'au moment du survol. Très vite le témoin ne les verra plus, les deux engins poursuivent leur route et le bâtiment forme obstacle.

La trajectoire pourrait correspondre à celle de Zaventem vers Beauvechain, comme le fait remarquer Michel Bry qui a recueilli les informations.

L'aspect de ces deux engins ne répond toutefois pas à des appareils connus, et le survol à si basse altitude exclut pratiquement la possibilité d'avions...

10. STOUMONT,
05 janvier 1995 - 17h50.

Une famille de Bruxelles au vert à Stoumont, est intriguée en ce début de soirée par une grosse lumière très brillante, plus grosse que Vénus (qui n'est pas visible à cette heure là), d'autant plus que "comme des petites étoiles" viennent de toutes parts rejoindre la grosse lumière.

Ils sont trois personnes à observer ce phénomène, et le père s'est muni de jumelles, car cela lui semble vraiment bizarre. Lorsque la phase des petites étoiles rejoignant la grosse se termine, le phénomène diminue fortement d'intensité. Il était fixe jusqu'à présent et maintenant il se met en mouvement, pour survoler les témoins.

A une altitude d'ULM ils observent alors médusés une forme triangulaire, équilatérale, avec 3 feux mats blancs étendus dans les coins, volant pointe en avant. Sur la base arrière, entre les deux feux de coin, et s'étendant vers le centre de ce triangle foncé, une structure mal définie mais généralement rectangulaire, scintille de petites lumières blanches elles aussi, à moins qu'il ne s'agisse d'une ligne médiane munie de "hublots"?

Comme dans le cas de Beervelde du 20 décembre 1994 c'est d'abord une lumière vive qui attire le regard des témoins sur le phénomène se trouvant encore à belle distance. De près cependant, ici comme à Beervelde, les lumières sont "douces" et pas du tout

éblouissantes. Avant de répondre aux questions plus précises le témoin a tenu à retourner sur les lieux, pour s'assurer qu'il n'ait pu faire une confusion avec les avions survolant la région.

11. BRUXELLES (UCCLE),
10 janvier 1995 - 06h20.

Encore très bouleversée par son expérience du 4 janvier à 6h20 du matin, le témoin connaît une période assez angoissée dans les nuits suivantes et signale qu'elle rêve toutes les nuits alors qu'elle ne se souvenait jamais avoir rêvé. Sa mère étant repartie en Italie, le bruit à la fois très sourd et très aigu lui reste en mémoire. Le mardi 10 janvier 1995 à 6h20 à cause du même bruit survenant soudainement le témoin est réveillé.

Elle regarde par la fenêtre et observe le passage rapide d'une lumière blanche au-dessus de l'immeuble. Cette lumière se dirige vers le point où elle avait observé la "soucoupe à trois pattes". Là, elle s'arrête et se transforme en une sorte de gyrophare dont elle peut tout à l'aise observer la fréquence, le phénomène persiste en effet pendant 3 minutes. Cette fréquence est d'un flash toutes les 3 secondes.

Au bout des trois minutes le phénomène disparaît subitement et, comme dans l'observation précédente, le bruit qui a précédé l'apparition de la lumière persiste quelque temps après la disparition de la lumière et cesse brutalement. La nuit suivante Mme C. a quelque peine à s'endormir. Claire Hauzeur la voit le lendemain et elle se plaint d'être angoissée surtout par le bruit; elle, qui a vécu plus d'un an toute seule à Rhode St Genèse dans une villa isolée, se sent beaucoup plus craintive depuis ses observations dans cet appartement qui aurait, semble-t-il, dû lui apporter un sentiment de sécurité accrue.

Une confusion avec un avion est à exclure, les vérifications ont été faites. Six autres jours se passent dans l'absence totale de témoignages lorsque fait surface une observation qui a lieu cette fois à...

12. BEKKEVOORT,
30 janvier 1995 - 04h20.

Un habitant de Bree circule sur la A2 et voit pendant 2 à 3 minutes un "cercle" composé de plusieurs lumières rondes, chacune plus grande en apparence que la pleine Lune, qui zigzaguent au-dessus de la sortie Bekkevoort. J'ai pensé à des impacts laser mais cette éventualité semble contredite par deux points: le ciel est clair, le témoin dit qu'il n'y avait pas de nuages.

Second point: en passant à ras du talus de chaque coté de la route, l'herbe est éclairée par le phénomène. Les impacts laser peuvent-ils illuminer le sol dans certaines conditions ? Par acquis de conscience nous nous sommes rendus à Bekkevoort et n'avons pu constater rien d'anormal ou prêtant à confusion. A quelques kilomètres de là un dancing envoie dans le ciel un faisceau de huit ou dix rayons, mais de ce spectacle plus rien n'est visible à l'endroit indiqué par le témoin. Ces faisceaux, d'assez faible intensité, sont envoyés plutôt verticalement et ne peuvent en aucun cas éclairer le gazon du talus de la bretelle de sortie. L'affaire est en cours d'enquête.

G. Van Overmeire.

A l' étranger

FRANCE

De D.G. et son ami D.V., nous recevions le témoignage suivant :

« Je vais vous faire part de ce que j'ai observé en même temps que mon ami dans la nuit du 08 au 09 août 1994. Nous étions en ce moment en France, au camping Omaha-Beach à Vierville sur Mer près de Caen.

« Assis dans notre voiture garée à côté de notre tente, nous admirions le ciel clair et étoilé, les vitres étaient abaissées, nous penchions la tête dehors ce qui nous permettait de voir une étendue de ciel plus large. De petits nuages voguaient hauts dans le ciel et il se passa ainsi un bon moment.

« Tout à coup quelque chose se profila dans le ciel qui attira mon attention. Il s'agissait d'une forme géométrique simple. Ce qui me frappait, c'était que je pouvais suivre exactement sa trajectoire; malgré l'obscurité, je voyais nettement que cette chose se mouvait légèrement en oblique vers le bas, en ligne droite au-dessus de la mer, en direction de l'Angleterre.

« Comme cette chose avançait silencieusement, je ne trouvais pas d'explication plausible à ce que je voyais et demandais donc à mon ami «Qu'y a-t-il donc là-bas ?», «Que crois-tu ?» dit-il d'abord sceptique mais une fraction de seconde plus tard il s'écria: «Mais oui, je le vois aussi». Nous avons longuement discuté sur cette observation et nous sommes d'accord pour dire que :

- cet objet avait une couleur gris-bleu, qui se démarquait nettement sur l'obscurité du ciel (très inhabituel car aussi loin que nous pouvions voir, il n'y avait pas d'éclairage public qui pouvait illuminer cet objet d'en bas).
- cet objet se mouvait sans aucun bruit sur une trajectoire apparemment déterminée.
- cet objet n'avait aucune lumière, pas de lumières de position non plus qui auraient pu faire penser à un avion.
- la grandeur apparente de cet objet était de cinq fois le diamètre de la pleine lune.
- la durée de l' observation ayant été d'environ 10 secondes, cet objet avait une assez grande vitesse.

« A part cela nous n'avions pas été pris de panique ni même avions eu peur, bien au contraire. Nous nous sentions comme attirés vers cet objet, bien que dès le premier instant de l'observation nous savions qu'il n'y avait pas d'explication logique à ce que nous voyions.

Notre question est celle-ci : avez-vous eu connaissance d'autres observations identiques vers la même période ?

D'avance nous vous remercions de votre réponse etc.

ANGLETERRE

Ce témoignage anglais nous l'avons repris de la revue EMUFORA et librement traduit.

John et Diana Stoddard ont loué un cottage à Bonsall Moor dans le Derbyshire pour la période de Noël 1986. Le cottage est situé sur la colline et offre une vue panoramique à des kilomètres à la ronde. Derrière l'habitation le paysage est animé de collines et de fermettes disséminées ça et là.

Le 31 décembre 1986, John et Diana s'activent à charger leur voiture, car ils doivent quitter l'endroit pour 10 heures, la période de location se terminant. Dehors, c'est encore la nuit, de multiples étoiles brillent, mais dans l'est une lueur bleutée annonce que le lever de soleil est proche.

A 07h19 John allume la lampe à l'entrée du jardin, pour voir clair lors du chargement du véhicule. Exactement à ce moment, il voit dans le lointain une étoile blanche qui fait des zigzag dans le ciel et il appelle son épouse. Ensemble ils regardent cette étoile grossir. Tout à coup, l'objet fait un virage de 90 degrés et avance droit sur eux.

Il parcourt une énorme distance en quelques secondes seulement, ne laissant à John et Diane aucun temps de réaction devant son approche. L' objet fort lumineux descends rapidement et se stabilise au-dessus des témoins.

A côté de la maison, il y a un arbre. John estime qu'il y a 6 à 7 mètres entre la cime de l'arbre et l'objet volant. Il constate que cet engin est si proche qu'il pourrait facilement l'atteindre en lançant une pierre.

Au bout de peu de minutes, les lumières de l'engin s'éteignent, montrant une forme discoïde qui reste toujours stationnaire et immobile au-dessus des deux témoins. Lorsque soudain, sans aucun bruit, cette chose implose vers le centre, comme s'effritant tout en changeant de forme, pour devenir un triangle isocèle. Ce triangle est d'abord complètement noir. Tout à coup, sur tout le pourtour de la face visible de ce triangle, des lumières apparaissent. Les lumières sont blanches mais n'illuminent rien. Au bout d'encore quelques minutes ce triangle se met très lentement en mouvement, passant au-dessus de la maison.

A ce moment, Diana très angoissée, court se réfugier à l'intérieur de la maison. John, fasciné, ne quitte pas l'engin des yeux. Il continue à le regarder jusqu'au bout de l'allée. L'engin n'avance qu'au pas de promenade. Quand l'engin a parcouru ainsi une centaine de mètres, il accélère soudainement et disparaît en une seconde ou deux, toujours dans le plus grand silence.

Après cette observation Diana a souffert de raideurs dans le cou pendant trois semaines, tandis que John a eu un torticolis qui a duré neuf mois. Cette observation date de quelques années, mais John est toujours très excité lorsque le 01.10.90 il relate cet événement à EMUFORA. Avant cette observation les Stoddard ne s'occupaient pas du tout d'OVNI; depuis l'apparition ils louent chaque année le même cottage dans l'espoir d'un jour revoir ce phénomène. John estime que cette observation est une des meilleures choses qui lui soit arrivée dans la vie. Il a fabriqué un modèle réduit de l'engin aperçu à Bonsall Moore.

AREA 51
Un exemple de dérive en ufologie

"Séparer le bon grain de l'ivraie"

Construit en 1955, le complexe de Groom Lake a été le siège de nombreux essais. De l'expérimentation nucléaire aux vols du Stealth Fighter, du U-2, du SR-71, des entraînements de commandos spéciaux et d'astronautes au développement de divers équipements de l'initiative de défense stratégique (Strategic Defense Initiative plus connue sous le nom de "Star Wars"), le nec-plus-ultra technologique américain a, à un moment ou un autre, évolué dans le sud du Nevada.

Connu sous divers noms de code, Dreamland, The Ranch, Funny Farm, The Box, Watertown Strip, le secteur qui apparaît sous le nom d'Area 51 sur une carte de 62 fait partie du Nevada Test Site. Il a été utilisé régulièrement par l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine, la NASA, le Department of Energy et probablement d'autres agences gouvernementales. Même si elle n'existe pas officiellement, la base de Groom Lake est fortement protégée. Elle est manifestement en expansion. J'ai pu personnellement vérifier ces deux points en juillet 1993. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que de nouveaux prototypes d'avions soient en cours d'essais dans la région, comme le Northrop TR-3A Black Manta ou le désormais légendaire Aurora, éventuellement à ce que de nouveaux systèmes de propulsion y soient testés.

Remarque préliminaire.

En 1983 Bill Moore révèle l'existence d'un document qui fait allusion au programme Snowbird (1). L'objectif de ce programme, en cours depuis 1962, était de faire l'essai d'un "véhicule aérien étranger au Nevada", textuellement "test fly a recovered alien aircraft". Si alien signifie extraterrestre, ce mot signifie aussi plus simplement étranger.

Il est assez intéressant de remarquer que sur une des rares photographies disponibles du complexe de Groom Lake, prise en 78 par John Lear, on distingue, parqué devant les hangars, un Mig-21 de fabrication soviétique. Cet avion correspond quand même très bien au libellé "véhicule aérien étranger". Je pense que ce détail éclaire sous un aspect nouveau la révélation de Bill Moore, et le contenu du programme Snowbird. Il n'y a rien d'exceptionnel à ce qu'une nation engagée dans une situation du type guerre froide cherche à connaître les performances du matériel utilisé dans le camp adverse.

Un peu d'histoire.

Les histoires d'OVNI dans la région remontent aux années cinquante. Une soucoupe volante aurait été conservée sur le Nellis Range dès 1953, et des

tentatives pour l'essayer en vol auraient été tentées de 1953 à 1955. Un membre de la Commission de l'Energie Atomique aurait vu l'engin en vol dans les années soixante, et signalé qu'il provoquait des perturbations dans le fonctionnement d'appareils radio. Ces essais faisaient partie du "Project Redlight ".

Un juriste de Las Vegas aurait été le témoin d'un atterrissage OVNI a l'extérieur du périmètre de Area 51 dans les années septante; l'objet aurait été rapidement entouré par les forces de sécurité et le témoin aimablement prié d'oublier la scène. Selon d'autres sources, du matériel récupéré à Roswell aurait été stocké à Groom Lake (2).

Il s'agit bien entendu, dans tous les cas, de témoins souhaitant conserver leur anonymat.

Révélations.

Robert Lazar a été recruté pour travailler sur un projet secret du gouvernement américain pendant quelques mois, de la fin 1988 au début de l'année 1989. Embauché pour l'étude de systèmes de propulsion avancés dans le secteur S-4 (Papoose Lake), proche de Groom Lake, il affirme avoir vu neuf soucoupes volantes dans les hangars, et entrevu l'une d'elles en vol.

Pendant son contrat, il dit avoir lu des documents sur la technologie extraterrestre et sur les contacts humains-extraterrestres, et avoir examiné de façon détaillée une soucoupe, et son système de propulsion.

Le système analysé serait basé sur les propriétés de l'élément 115, élément super-lourd qui n'existe pas sur Terre.

L'apparition de Robert Lazar en mai 1989 dans un bulletin d'informations régionales sur une chaîne de télévision de Las Vegas, puis dans diverses émissions régionales et nationales à partir de novembre 1989, en font le responsable de la popularité de Area 51 aux Etats-Unis.

D'après Glenn Campbell, Robert Lazar est une personne intéressante, mais difficile à cerner.

Depuis, on sait ce qui se passe; le sud du Nevada attire l'attention de curieux et de nombreux "enquêteurs", quelques observations non expliquées ont lieu (3). Le mystère existe, le mythe se crée.

Evolution

La nuit du 16 au 17 mars 1993.
Dans le guide publié par Glenn Campbell un chapitre est consacré aux questions les plus fréquentes; à la question "serais-je enlevé par des extraterrestres lors de ma visite ?" on peut lire la réponse suivante : "d'après Bob Lazar, ces soucoupes peuvent être d'origine extraterrestre mais elles sont actuellement dans les mains d'êtres humains. Il n'y a rien dans l'histoire racontée par Bob Lazar qui suggère une activité extraterrestre plus importante ici qu' ailleurs." (4)

Le 12 juillet 1993, alors que nous nous dirigions vers Groom Lake Road, Glenn me désigne un endroit sur la droite de la route: "c'est là qu'il y aurait eu une "abduction", le récit sera publié par le MUFON en août.

Une visite au siège de l'organisation, à Seguin (Texas), s'imposait. Ce qui suit est un bref résumé de l'article publié

dans le numéro du mois d'août du *MUFON UFO Journal.* (5)

Le texte raconte les aventures de l'auteur, William Hamilton, et d'une amie, Pamela. Sur le chemin de Rachel, W. Hamilton repère un endroit pour se garer le long de la Highway 375, au point kilométrique 26,1; c'est à cet endroit qu'il arrête son véhicule dans la soirée, aux environs de 20h15. Vers 20h36, les deux visiteurs repèrent une lumière à environ 10 degrés sur leur gauche. Quelques minutes plus tard une seconde lumière apparaît sur leur droite, au niveau du sol, vers Groom Lake. Vers 20h50, la première lumière a l'aspect d'un "objet de la taille d'un bus" qui se transforme en deux globes lumineux bleu blanc dont l'intensité augmente rapidement.

La confusion règne alors. Les globes ressemblent maintenant aux phares d'une voiture qui circule vers l'ouest, vers les témoins donc, le long de la route 375. Cette voiture passe à coté des témoins avec un ronflement, les témoins voient les feux de position qui s'éloignent vers Coyote Summit, ils n'entendent ni bruit de moteur, ni bruit de pneumatiques, il est 21h15.

"Il ne devrait pas être plus de 20h50, que s'est-il passé ?". Les témoins rentrent à Rachel.

Au cours de la nuit, à 01h46, William Hamilton se réveille en sursaut, il a rêvé qu'une forme humaine était en train de l'examiner, Pamela se réveille aussi.

Les témoins semblent persuadés d' avoir vu quelque chose qui a pris l'aspect d'une voiture, et avoir vécu un épisode, désormais classique, de temps perdu (missing time).

La description donnée pourrait bien être celle d'une voiture descendant de Hancock Summit et se dirigeant vers Rachel à une vitesse modérée, de l'ordre de 25 miles par heure (40 km/h), ce qui n'a rien d'étonnant, la présence de bétail libre fait que les gens de la région roulent prudemment la nuit dans la vallée. Il est curieux de constater que le point d'observation choisi ne présente aucun intérêt, l'espace aérien de Groom Lake n'est pas visible de cet endroit.

Dans la soirée du 11 juillet mon épouse et moi avons été témoins de deux phénomènes lumineux au même endroit. Un véhicule a quitté le Ranch Medlin vers le nord-ouest, sur une piste qui ne figure pas sur les cartes, un peu plus tard une voiture descendant de Coyote Summitt s'est dirigée vers nous, nous étions alors en route vers Rachel à peu prés à l'endroit des observations du 16 mars. La voiture était à plus de seize kilomètres au moment du premier contact visuel, nous l'avons donc vue longtemps avant de la croiser.

Les suites de l'observation de mars, la dérive

L'histoire de William Hamilton ne se limite bien sûr pas à l'observation d'une voiture; dès son retour à Las Vegas il rencontre John Lear qui va l'hypnotiser pour effectuer la désormais incontournable régression afin d'en savoir plus. Pamela prend des notes pendant la séance qui va durer plus d'une heure.

Sous hypnose, Hamilton se souvient d'avoir rencontré un être de grande taille (1,8m) et de couleur grise à l'intérieur d'un vaisseau. Cet être, qui s'identifia comme étant Quaylar, lui communiqua par télépathie de nombreuses informations (non publiées). En sortant du vaisseau Hamilton a vu les phares de la voiture fantôme (?).

Deux jours plus tard, Hamilton hypnotise Pamela, qui a auparavant écouté avec attention son interrogatoire par John Lear (!). Elle se souviendra d'avoir été paralysée, avec un petit être gris près d'elle, et avoir été emmenée dans une camionnette blanche avec une antenne sur le toit, où deux hommes, entièrement vêtus de noir, l'ont examinée.

Reste la conclusion : "j'ai d'autres rapports de "missing time" dans la Tikaboo Valley. Mon impression est que ceci n'a rien à voir avec les essais de soucoupes à S-4. Quelque chose d'étranger réside dans ce secteur et s'intéresse aux visiteurs qui viennent observer le ciel autour de Area 51."

William Hamilton est l'auteur de *Cosmic Top Secret*, petit livre de 140 pages où il développe l'idée d'une union avec les Greys, parle des bases souterraines secrètes (Dulce...) et des mutilations animales. Son récit de la nuit du 16 mars réunit divers ingrédients, missing time, men in black (M.I.B., hommes en noir) célèbres dans certains récits ufologiques il y a quelques années, petits gris...

Mais Hamilton est aussi le "director of investigations" du MUFON à Los Angeles...

A part quelques observations de lumières nocturnes, pour reprendre la terminologie de J. Allen Hynek, il ne se passait pas grand chose dans la Tikaboo Valley.

La présence d'extraterrestres à Area 51 n'a pratiquement jamais été évoquée (à un témoignage prés), d'autre part la thèse de l'union gouvernement américain-extraterrestre commence à s'essouffler mais un récit comme celui que nous venons de résumer a toutes les chances de permettre au mythe de se développer.

Un exemple européen

Mais attention, ce genre de dérive n'est pas propre à l'Amérique; que penser de l'affaire UMMO en Europe ? Relancée par deux livres en 1991. Affaire qui resurgit avec une série d'ingrédients qui n'y avaient jamais figuré depuis 1968. A ce propos je souhaite faire remarquer que HUMO signifie fumée en espagnol, et parfois je me demande s'il ne s'agit pas de la seule fumée sans feu de l'ufologie.

Il est relativement facile, avec un peu d' imagination, de créer cette dérive, en voici un exemple. Une petite correction pour commencer, il n'y a jamais eu d'observation d'OVNI à San José de Valdeiras, pour la seule et bonne raison qu'il n'y a pas de San José de Valdeiras, en tout cas pas à côté de Madrid. Il y a par contre un San José de Valderas, et le premier juin 1967, dans la soirée, plusieurs personnes y auraient observé les évolutions d'un objet non identifié. L'affaire est encore présente dans les esprits car le lendemain la presse madrilène publia plusieurs photographies de l'objet. Quelques années après, une étude de Claude Poher montre que ces photographies sont truquées, analyse confirmée par William Spaulding. Le cas de San José de Valderas semble donc classé même si ces preuves photographiques se retrouvent encore régulièrement publiées. Mais, avec un peu d'imagination...

Le problème, dans ce cas, est qu'il y a eu plusieurs témoins, séparés, et ne se connaissant pas, de l'observation.

Alors, dans un livre publié en 1982, soit six ans après l'analyse et la conclusion de Claude Poher, on trouve la remarque suivante : "d'accord les photographies sont truquées, mais elles ont été publiées le lendemain de l'observation, le fraudeur n'avait pas le temps de les réaliser; il savait donc, à l'avance, qu'un objet non identifié serait observé à San José de Valderas ce soir là", ce qui permet à l'auteur de conclure qu'il s'agit d'une des meilleures preuves de la réalité de l'affaire UMMO.

En guise de conclusion.

Je propose une approche complémentaire du phénomène OVNI. Pourquoi ne pas réunir tous les cas que nous savons ne pas être des observations d'OVNI, en mettant en parallèle ce qui a été dit à l'époque, et ce que nous savons aujourd'hui. Nous pourrions peut-être en tirer quelque chose...

André Canizares.

Notes de références.

(1) Document *Aquarius.*

(2) Cette indication ne figure nulle part dans les documents historiques concernant le crash de Roswell, antérieur à la création de la base de Groom Lake. Cependant, si ce crash est un fait historique, le matériel récupéré dans le New Mexico doit nécessairement se trouver quelque part.

(3) Voir Highway 375 - *Inforespace* n°89.

(4) *Area 51, viewer's guide* - Glenn Campbell.

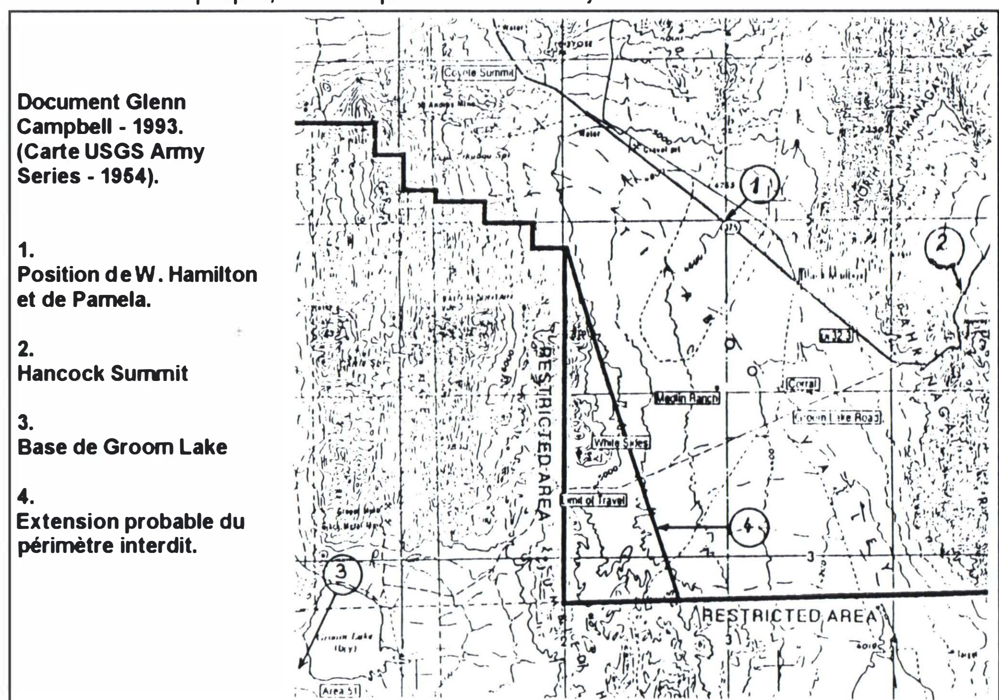
(5) *Area 51 Encounter* - William Hamilton - *MUFON UFO Journal.*

A propos de Area 51:

Area 51, Bob Lazar, and disinformation - a reevaluation George Knapp- *MUFON Symposium Proceedings*, 1993.

Searching for the secrets of Groom Lake Stuart - F. Brown. *Popular Science* - March 1994.

Quelques informations aussi dans *Alien Contact* - Timothy Good - 1993.



Document Glenn Campbell - 1993. (Carte USGS Army Series - 1954).

1. Position de W. Hamilton et de Pamela.

2. Hancock Summit

3. Base de Groom Lake

4. Extension probable du périmètre interdit.

Christophe Campiglia

Une interview par Franck Boitte (suite et fin)

On trouvera au cours de cette troisième et dernière partie les réponses du jeune sociologue français aux questions qui lui ont été posées à l'issue des deux premiers exposés. J'ai précisé par endroits la pensée des intervenants à l'aide de mots ajoutés entre crochets.

Suivant en cela l'ordre dans lequel les réponses m'ont été transmises, je vais commencer par celles qui se rapportent aux remarques ainsi qu' aux réflexions de Michel Bougard, notre Président :

Q 1 : A la page 6 de sa thèse, Christophe Campiglia écrit : "La seule chose qui ne fait aucun doute est que le mystère n'a toujours pas été éclairci (ce qui) le relègue dans le domaine de l'irrationnel." Faudrait-il en conclure que l'irrationnel est automatiquement lié à l'inconnu, ou encore qu'il serait inconcevable d'approcher rationnellement de tels mystères ?

CC : S'il existe pour le moment un certain nombre d'hypothèses relatives à l'origine des ovnis, personne ne sait ce qu'ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils veulent. Mon idée principale est que c'est parce que ce mystère n'a toujours pas reçu de solution scientifique qu'on continue à le ranger dans le domaine de l'irrationnel; ce n'est donc pas moi qui le classe sous cette rubrique, mais la société, en commençant par la majeure partie des scientifiques qui ne lui accordent aucun crédit, aucune réalité et le relèguent donc dans ce domaine fourre-tout que l'on appelle l'irrationnel. On peut toutefois étudier rationnellement ce qui apparaît relever de l'irrationnel. Par exemple, les effets liés aux atterrissages de présumés ovnis peuvent faire l'objet de recherches scientifiques. Il est fort possible que dans un certain nombre d'années, ce mystère aura cessé d'en être un; il ne s'agirait alors que d'une simple question de temps. Les possibilités de nos fusées actuelles auraient été impensables il y a seulement un siècle et nul doute qu'un habitant de cette époque les voyant décoller aurait rejeté cet événement qui dépassait les connaissances scientifiques de son époque.

Q 2 : Campiglia, comme Vallée et Méheust l'avaient déjà fait en leur temps, montre bien les analogies évidentes entre certaines caractéristiques d'observations contemporaines d'OVNI et des récits sur des fées et autres lutins aux siècles passés. La question clé qui accompagne un tel constat ne me paraît pas avoir été complètement examinée par Campiglia. Ainsi, faut-il voir dans un tel constat de similitudes, la permanence d'une structure mentale particulière induisant des observations identiques à partir de stimuli semblables, et ce quelle que soit l'époque; ou bien faut-il y lire une "adaptation " d'un phénomène extra-humain aux mentalités des diverses époques où il a pu se manifester ?

CC : L'étude du phénomène ovni a ceci d'agaçant que les hypothèses que l'on peut avancer pour l'expliquer sont à la fois très diverses et très indépendantes les unes des autres. On peut par conséquent l'étudier sous divers angles. En sciences sociales cela peut se faire sous celui de la rumeur, comme celle des crashes d'ovni, de la croyance (croyance-opinion ou croyance-foi avec les sectes), de la manipulation humaine ou encore suivant les thèmes qu'ont abordé Méheust et Vallée. Il est vrai que dans mon mémoire, après que j'eus comparé l'irrationnel au cours des deux époques, je n'ai pas résolu la question-clé de décider entre l'une ou l'autre des hypothèses proposées par Michel Bougard. Il y avait à cela deux raisons qui me paraissaient essentielles :

1°) S'agissant d'un mémoire de sociologie, avancer une hypothèse sur base de ces constations m'aurait amené à sortir des limites du cadre que je m'étais fixé. Plutôt que de m'aventurer vers une hypothèse pour tenter d'expliquer les parallèles établis dans les deux premières parties, j'ai préféré consacrer la dernière à étudier l'attitude de la société vis-à-vis de l'irrationnel, ce qui, d'un strict point de vue sociologique, me paraissait être un fait social beaucoup plus important.

2°) L'autre raison pour laquelle je ne voulais pas m'orienter vers l'une ou l'autre des propositions énoncées par Michel Bougard est que je ne suis pas convaincu qu'elles soient valables. Aujourd'hui, après avoir échangé des idées avec certains ufologues, et notamment J.J. Vélasco, je me demande si tout cela ne pourrait n'être qu'une simple coïncidence. Si c'étaient nous, hommes du XXème siècle, qui allions chercher dans notre passé des réponses à un phénomène actuel qui nous intrigue, en fabriquant, en trouvant inconsciemment des corrélations, des parallèles avec des phénomènes en réalité très éloignés de ceux sur lesquels porte notre étude ?

Q 3 : Dans le même ordre d'idées, Campiglia relève -ce qui n'est pas nouveau non plus- que les apparitions "irrationnelles" (et les OVNI sont bien de celles-là pour le jeune sociologue) semblent avoir adapté leurs moyens de locomotion en fonction du développement scientifique, les OVNI atteignant des performances de plus en plus extraordinaires "comme s'ils arrivaient toujours à anticiper les progrès de l'homme dans la maîtrise du monde aérien" (cf. Boitte, *Inforespace* n° 81, p.32). Cette caractéristique de l'avance du "monde de l'irrationnel" par rapport à celui des humains est semble-t-il un point sur lequel Campiglia insiste beaucoup. Il en fait le commentaire révélateur suivant : "On s'aperçoit donc que certains habitants de l'irrationnel (de) cette époque sont en fait la représentation symbolique des peurs qui la traversent" (p.91 de sa thèse). Ce qui est bien le cas avec la peur de la mort dans une culture dominée par la religion jusqu'au XVIIème siècle et l'emprise de la science et des dérivés technologiques (notamment sur l'environnement) qui alimentent nos craintes modernes.

La réflexion est du même ordre qu'à la question 2, mais on peut la compléter par le sens que donne Campiglia au terme "symbolique". Le symbole est sans doute toujours multivoque mais identique (dans sa forme) à travers les époques. Une même image (ou un même thème) est utilisé à des époques différentes pour traduire des émotions différentes et présenter ainsi une multitude de sens divers. On interprète un symbole. Ici, Campiglia propose un sens identique pour des représentations différentes: n'y aurait-il pas là une inversion de la valeur du symbole ?

CC : Il me semble que sur ce point Michel Bougard a mal compris la teneur de ma seconde partie. Celle-ci comporte cinq chapitres dont chacun met en évidence un élément indépendamment des autres.

Ainsi, le fait que l'irrationnel semble anticiper les avancées technologiques des humains n'a absolument rien à voir avec celui [selon lequel le comportement] des habitants de l'irrationnel correspond avec la culture dominante de l'époque. Jusqu'au XVIIème siècle, la culture dominante est religieuse, et le diable figure notamment parmi les habitants de l'irrationnel; aujourd'hui que la culture dominante est essentiellement scientifique, les habitants de l'irrationnel circulent en soucoupes volantes.

Le commentaire révélateur que cite Michel Bougard est mal interprété, mais c'est peut-être aussi ma formulation qui prêtait à confusion :

d'une part :

- la religion est la culture dominante du XVIIème siècle or le diable est un habitant de l'irrationnel,

- la science est la culture dominante du XXème siècle or les habitants de l'irrationnel se déplacent en soucoupes volantes,

et de l'autre :

- l'une des angoisses des habitants du XVIIème siècle est la mort et l'on retrouve ce symbole dans les récits irrationnels de l'époque,

- l'une des angoisses des habitants du XXème siècle est l'environnement et l'on retrouve ce symbole dans les propos de certains contactés.

Ces deux points sont en fait absolument distincts l'un de l'autre.

Q 4 : Derrière le jeu de mots (plaisant et plein de richesse) de "l'ire rationnelle", Campiglia dresse un constat très lucide et précis des attitudes de la société face aux phénomènes OVNI.

Je suis d'accord avec son modèle tripolaire (milieux officiels - milieux scientifiques - public) qui enferme les divers partenaires dans un refus pathétique d'accepter l'évidence, chacun niant (à son niveau et dans son style propre) que les OVNI puissent constituer un sujet digne d'intérêt.

Pour briser ce "cercle vicieux", faut-il mettre en place une stratégie particulière ? Ou encore, pour suivre en cela l'épistémologie "anarchiste" de Feyerabend, ne faudrait-il pas exercer des pressions, user de stratagèmes, pour amener les "décideurs " à prendre en compte la nécessité d'une recherche sur ces questions ?

CC : Il se peut très bien que les décideurs aient depuis longtemps pris en compte la nécessité d'une recherche sur ces questions tout en laissant entendre au public un autre son de cloche. On aurait ainsi affaire à une formidable manipulation de l'opinion.

Je ne dispose d'aucune preuve qui permette d'accréditer une telle idée, mais je constate ne pas être le seul à l'émettre, hypothèse que je classe sous

la rubrique "preuves et photos disparues". Mais ceci se situe au stade de la rumeur, terrain d'enquête intéressant et riche en éléments et qui devrait amener le sociologue à s'y intéresser. Par contre, "briser ce cercle vicieux" me paraît relever de la mission impossible. La population manifeste vis-à-vis des ovnis un intérêt que je qualifierais d'"ondulant" : dès qu'une observation se trouve largement reprise par les médias, aussitôt l'intérêt du public se réveille avant de retomber après quelques jours si bien qu'après une ou deux semaines, le sujet a quitté l'esprit des gens, jusqu'à ce que survienne l'observation suivante. Alors, vouloir user de pressions ou utiliser des stratagèmes me paraît plutôt illusoire.

Q 5 : Dans sa réponse à la question 14 de F. Boitte, il me semble que Campiglia confond la notion de "secte" avec le qualificatif "sectaire" qui a pris en français un sens plus édulcoré et péjoratif. Je pense que les associations ufologiques et les groupes informels de recherche ou de discussion sur les OVNI sont effectivement parfois (le plus souvent ?) sectaires, au sens que leurs dirigeants ou animateurs refusent le dialogue pour privilégier une ligne donnée, le choix des collaborateurs se faisant après sélection. La SOBEPS n 'échappe d 'ailleurs pas à cette sorte de monolithisme intellectuel malgré les efforts toujours renouvelés de certains. Mais il me paraît regrettable de nous assimiler à une secte pour cette intolérance toute relative. Ou alors toute association manifestant une quelconque idéologie doit être qualifiée de secte.

Campiglia a-t-il une expérience (ne serait-elle que livresque) de ce problème associatif qui n'est pas spécifique aux groupes d'ufologues ? Ou bien l'examen de ces groupes fait-il apparaître des caractéristiques vraiment originales ?

CC : Je reconnais avoir sans doute utilisé le terme "secte" un peu à la légère pour qualifier les associations ufologiques. Je ne cernais pas à l'époque les sous-entendus que ce terme implique. J'avais prévu de réaliser au cours de l'année 1994 un mémoire portant sur le diplôme d'études approfondies (DEA) dans lequel j'aurais distingué deux types de croyances relativement aux ovnis : la croyance-opinion et la croyance-foi, ce qui m'aurait donné l'occasion d'étudier de plus près le milieu des sectes ufologiques. J'espère reprendre un jour cette année d'étude et revenir sur ce thème tout en l'élargissant : quel est, quel peut être, l'apport des sciences sociales en ufologie ? Il me semble primordial de réfléchir à cette question avant d'entreprendre des recherches plus spécifiques.

De notre collaborateur Jacques Antoine, de Wépion :

Q 1 : Etablissez-vous une distinction, et laquelle, entre "événement irréel" et "événement irrationnel" ? Les expériences ovni sont-elles pour vous des événements réels ?

CC : La distinction que je fais entre événement irréel et irrationnel est la suivante:

- un événement irréel est un événement sans réalité propre, qui n'existe pas, qui renvoie donc au domaine de l'invention, de l'imaginaire;

- un événement irrationnel est un événement qui n'a pas de logique au moment où il se déroule et est qualifié d'irrationnel par rapport aux normes [momentanées] fixées par la société. Cela dit, pour moi les expériences ovni sont bien réelles, elles possèdent une réalité propre, mais sont classées dans le domaine de l'irrationnel car elles dépassent les connaissances scientifiques établies [du moment].

Q 2 : L'événement irrationnel qui fait irruption dans la vie du témoin et l'oblige à remettre en question ses conceptions antérieures peut-il être considéré comme ayant pour lui une portée initiatique, voulue ou naturelle, ce mot étant pris dans le sens large d'éveiller, ouvrir les yeux ?

CC : Il découle de ce qui précède que la présence d'événements irrationnels dans notre monde a forcément une portée initiatique. Etant en effet seulement illogique par rapport aux normes [momentanées] de la société, il est normal de le considérer comme en "avance sur son temps" et donc d'estimer qu'il nous éclaire sur des réalisations que nous jugeons [à ce moment] impossibles. C'est en tous cas ce qui se passe aujourd'hui avec le phénomène ovni. Prenons l'exemple du Pr. J-P. Petit et des lettres Ummites : plus que par inspiration personnelle, il prétend y avoir trouvé des indices que l'on peut qualifier d'initiatiques pour guider ses recherches. Si cela s'avère vrai, et qu'il n'utilise donc pas cette trame pour promouvoir ses livres, nous avons ici un exemple d'événement irrationnel chargé d'un contenu initiatique. Quant à savoir si cette portée est voulue ou naturelle, c'est là une des questions auxquelles je ne me sens pas suffisamment qualifié pour répondre [aujourd'hui]. Bien que je ne croie pas qu'elle relève du domaine de la sociologie, mon avis est que l'on peut valablement imaginer que cette portée est voulue. Mais par qui ou par quoi ?

Q 3 : Puisque vous répondez affirmativement à la question précédente, considérez-vous que l' événement irrationnel trouve son origine dans une intelligence externe, ou au contraire dans l'inconscient ou le subconscient de l'homme ?

CC : Cette question me semble pour le moment insoluble. Mais attention à ne pas vouloir y répondre trop vite. L'origine d'un événement irrationnel peut-être une intelligence extérieure à l'homme, une sorte de système de contrôle qui essaye de faire évoluer l'humanité par le biais d'un programme de conditionnement vers une réalité qui nous dépasse, même si je pense personnellement que ceci ressemble à de la science fiction. On peut aussi imaginer une origine externe à l'homme, mais dont la portée initiatique serait plutôt accidentelle, sans pour autant être naturelle. On en revient donc à l'hypothèse extraterrestre, et c'est elle qui me satisfait le plus, même si elle va quelque peu à l'encontre de ce qui figure dans les deux premières parties de mon mémoire. Mais voilà, il arrive que les gens changent d'avis sur des sujets.

Ou alors, l'origine se situe dans l'inconscient du témoin. N'étant pas spécialiste en psychologie, et même si je pense que l'homme est loin d'avoir percé tous les secrets de l'inconscient humain, je préfère ne pas me prononcer sur ce point.

Q 4 : A partir du moment où l'irrationnel interfère avec notre environnement, peut-on encore parler de non-intervention et de frontière infranchissable entre deux mondes ?

CC : Je pense que l'irrationnel est partout présent dans notre monde dit

rationnel et qu'il intervient plusieurs fois au cours de notre existence. Cela dit, je ne crois pas qu'il soit là pour titiller volontairement les humains, mais que c'est plutôt parce qu'il est présent que ceux-ci doivent s'interroger sur le pourquoi et le comment de ces choses. Plutôt que de chercher à connaître l'origine de ces événements, et d'élaborer des hypothèses qui nous dépassent, comme ont pu le faire Vallée et Méheust, ne ferions-nous pas mieux de chercher à comprendre comment de telles choses se produisent ? Hélas, les gens qui s'intéressent aux ovnis, et les ufologues en premier lieu, n'ont pas toujours les compétences scientifiques voulues pour s'orienter dans ces directions.

Q 5 : Cette frontière ne serait-elle pas plutôt psychologique que physique ou technologique ?

CC : Elle peut résulter de ce que nous nous fixons nous-mêmes des barrières en disant qu'une chose n'est pas possible parce que les connaissances actuelles la rendent irréalisable.

Elle est dans ce cas seulement psychologique. Elle est physique dans la mesure où les caractéristiques de l'irrationnel dépassent nos possibilités physiques [du moment]. Mais si nous faisons sauter toutes les croyances limitatives qui entourent nos connaissances scientifiques actuelles, il est fort probable que cette barrière physique,à son tour, sautera. Enfin, elle peut-être technologique, par une réflexion du même ordre que la précédente : tant que nous dirons que nous ne pouvons pas réaliser les performances dont sont capables les ovnis, alors la barrière technologique qui nous sépare de l'irrationnel restera fermée. Changeons nos croyances, et cette barrière s'ouvrira.

Il se peut finalement qu'elle soit d'ordre psychique, c'est à dire que notre esprit pourrait s'aventurer dans certains mondes inexplorés à partir d'états modifiés de conscience. Cette hypothèse repose notamment sur les expériences connues sous le nom de NDE [voir ci-dessous] ou encore celles de dédoublement astral parfois concomitant à des expériences ovni comme en rapporte Withley Strieber.

De Monsieur C.C. de Deinze :

Q 1 : Selon Jacques Vallée, les visites [d'ovni] ne sont ni imaginaires, ni d'origine extraterrestre. Il s'agirait plutôt d'un système spirituel qui contrôlerait les humains en les utilisant. Dans le même ordre d'idées, lors d'un congrès qui s'est tenu à Washington DC les 16-19 août 1990, le chercheur américain Kenneth Ring a défendu le point de vue qu'il existe des similitudes entre les personnes qui ont expérimenté des NDE (Near Death Experiences, en français expériences proches de la mort) et les témoins d'observations d'ovnis.

Voici ce qu'il écrit dans un extrait du *Bulletin de l'Association Internationale pour l'Etude des Etats Proches de la Mort* (1) :

"Au cours d'une enquête que j'ai effectuée avec la collaboration de Christopher J. Rosing en respectant les règles de l'art statistique, et qui incluent la référence à des groupes de témoins, nous avons comparé les antécédents et afférents sur les témoins des NDE avec ceux des témoins d'expériences cataloguées sous l'étiquette ovni. Nous avons ainsi découvert que les deux groupes ont en commun les antécédents et afférents suivants :

1)aucune tendance préalable ou prédisposition particulière à l'imagination ou au fantasme;

2)une capacité marquée au cours de l'enfance à percevoir des "réalités alternatives";

3)des violences subies dans l'enfance, suivant l'ordre d'importance de corrélation ci-après : sexuelles, physiques, psychiques, sans que l'on trouve des tendances à la dissociation de la personnalité supérieures à la normale. On peut cependant imaginer que la nécessité de se protéger dans l'enfance d'un environnement hostile a pu entraîner des réactions de dissociation, ces dernières pouvant en retour favoriser le "branchement" sur des réalités non-ordinaires;

4)des répercussions similaires se manifestent lors de l'éveil de la Kundalini; on peut distinguer parmi celles-ci le syndrome d'une sensibilité accrue à l'électricité, c'est-à-dire : une tendance accrue aux allergies, un accroissement des facultés paranormales et des dons de guérison, de la sensibilité à la lumière, de l'acuité auditive, des sautes d'humeur.

Que pensez-vous des ces idées ?

CC : Ma première remarque concerne l'usage des statistiques. Non pas que je mette en doute la valeur des travaux de K. Ring, et des conclusions qu'il en tire, et qui me paraissent d'ailleurs intéressantes. Mes réserves vont à l'interprétation des résultats. On ne nous dit rien des critères de sélection des témoins. Ne peut-on suspecter l'auteur de tirer des conclusions établies à l'avance ? Quant à ces dernières, à supposer qu'elles soient exactes, il me semble important de se poser la question suivante : quelle est la cause, quel est l'effet ? Autrement dit, est-ce, comme le pense Vallée, l'irrationnel qui va vers les témoins et choisit en quelque sorte ces derniers, ou bien comme le pense Ring, des traumatismes subis lors de l'enfance conduisent-ils ces personnes à vivre ultérieurement des expériences irrationnelles ? L'origine des phénomènes est-elle intra ou extra-humaine ?

Certains événements traumatisants pour le témoin permettraient-ils le déclenchement de phénomènes irrationnels, comme pour assurer une protection à ce qui lui arrive, comme le pense Ring ?

J'ai personnellement du mal à le croire; je pense plutôt que l'irrationnel nous tombe dessus sans que nous l'ayions appelé, et qu'il s'adresse à l'un ou l'autre d'entre nous sans critère bien précis. C'est pourquoi je situe pour ma part l'origine des phénomènes irrationnels en dehors de l'être humain.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de lien entre expériences ovni et NDE. Ainsi W. Strieber raconte dans les deux livres qui narrent ses aventures de type RR4 des expériences de dédoublement corporel qui ressemblent étrangement à ce que rapportent les sujets de NDE. Il semble donc bien exister un lien entre toutes ces expériences irrationnelles et le véritable problème consiste à le trouver.

En résumé, j'estime que l'origine du phénomène ovni est extérieure à l'homme tandis que celle des expériences de NDE, et de dédoublement astral en particulier, se trouve en l'homme lui-même. Ces phénomènes relèvent à mon avis d'états de conscience bien particuliers au moment de l'expérience.

Commentaires

Le débat qui précède présente à mes yeux l'intérêt d'obliger chacun de ceux qui ont bien voulu y participer à aller jusqu'aux bout de ses idées et de ses convictions. Il illustre accessoirement l'extrême complexité du sujet et aura aussi une fois encore montré au lecteur combien dans ce domaine les questions sans réponses - ou avec des réponses qui ne sont pas autre chose que des "constats d'opinion", comme je les appelle - continuent à rester trop nombreuses.

Non que le contenu de la discussion elle-même, qui, quoi qu'on en dise ou pense, mobilise quelques uns des meilleurs esprits de la planète, soit sans objet. Cet objet consiste entre autres à montrer les limites auxquelles bute pour le moment notre esprit, et le caractère de pionnier que remplissent de nombreux ufologues, qui se font d'ailleurs, mais ceci est une autre histoire, régulièrement voler leurs meilleures idées. Comment "sortir de ce cercle vicieux" se demande Michel Bougard ?

Je ne vois pour ma part qu'une sorte de réponse : enquêter, encore et toujours, sans a priori ni passion, en se moquant éperdument des idées toutes faites comme des sarcasmes des pies jacasses de l'establishment dont les représentants croient tout savoir sans jamais avoir pris la peine de se crotter les chausses en descendant dans l'arène, mais ne manqueront pas, soyons-en d'ores et déjà bien conscients, de confisquer la moindre découverte au sujet du phénomène le jour où il sera enfin devenu respectable.

Il nous faut aussi affiner nos méthodes de travail, les remettre sans cesse en question, les soumettre au feu de la critique de ceux - il y en a - qui sans forcément partager nos idées ou, si l'on préfère, nos convictions, ont réellement étudié le dossier, savent dès lors de quoi ils parlent et en parlent en connaissance de cause : physiciens, chimistes, médecins, biologistes, cryptozoologues, spécialistes de l'électronique appliquée, mais aussi psychiatres, sociologues, philosophes de l'évolution des sciences, folkloristes, historiens. Enfin, nous montrer toujours plus rigoureux dans le choix de nos sources et points de repères, de façon à opérer une distinction très nette entre ufologie sérieuse et ufologie fiction.

Et c'est une fois de plus le reproche que je ferai à notre jeune interlocuteur. Je ne pense pas que Guieu, Strieber ou d'autres soient des ufologues valables - désolé si je m'en fais sans doute des ennemis en m'exprimant de la sorte - même s'ils déploient d'indéniables talents en ufologie fiction ou dans leurs spécialités respectives, notamment littéraires. S'il m'arrive de relire certains romans de SF de J. Guieu ou J. Vallée qui firent les délices de ma jeunesse, comme ufologue, j'avoue leur préférer les textes des américains Hynek, Clark, Rodeghier et même - ô affront suprême ! - Klass ou des français Scornaux, Mahricq ou Sider, ceci ne signifiant pas, loin s'en faut, que j'approuve tout ce qu'ils écrivent. Mais leur travail possède quatre qualités essentielles à mes yeux, celles d'être personnel, sérieusement documenté, vérifié et original.

Je ne voudrais pas clore cette série d'échanges d'idées auquel mon seul regret sera de n'avoir pas vu un plus grand nombre de personnes de tous bords participer, sans communiquer au lecteur les informations que j'ai pu rassembler au sujet de Kenneth Ring :

personnage controversé, sans doute lui-même à la recherche d'un absolu que le seul sentiment religieux ne suffit pas à satisfaire, il a fait partie au cours des années soixante de l'aventure psychédélique et du recours aux états altérés de conscience par l'usage contrôlé (?) du LSD. Sorti de cette époque à peu près indemne, il est aujourd'hui avec le Dr en philosophie et psychiatre Raymond Moody, le psychiatre Stanislav Grof et la doctoresse suisse Elisabeth Kubler-Ross l'un des chefs de file de ce que l'on peut rassembler sous le nom générique de Psychologie Transpersonnelle, terme défini en 1969 par Abraham Maslow comme étant : "l'exploration d'états de conscience au-delà du Moi et la mise en pratique de techniques qui facilitent l'accès à ces gammes d'états de conscience par les sciences actuelles" (Monique Tiberghien).

Habituellement présenté comme "professeur de psychologie à l'université du Connecticut", Ken (pour les intimes) Ring animait aux dernières nouvelles un petit groupe de chercheurs installés dans les jardins de la Storrs University en Nouvelle Angleterre (?) connu sous le nom de ... IANDS, sans que l'on sache très bien si ces fonctions ont le moindre caractère académique. Il est l'auteur de deux ouvrages cités dans la bibliographie dans lesquels il fait copieusement appel à l'outil statistique dont on peut donc admettre qu'il maîtrise au moins les notions de base, ce qui suffira peut-être à calmer en partie les doutes bien légitimes de Campiglia. Jacques Vallée, au début du chapitre 3 de "Révélations" rapporte l'avoir rencontré à San Francisco en même temps que Whitley Strieber, Linda Howe et Kenneth Moore à l'occasion d'une conférence intitulée "Angels, Aliens and Archetypes". C'est à cette occasion là que le pauvre Vallée eut droit à ce que les français appellent "la totale" et que Moore et Howe lui parlèrent de John Lear (2) et de l'"horrible vérité"

Suivant la revue Science et Vie à qui je laisse la responsabilité de ses propos, les sympathisants ou représentants de l'IANDS en France (3) sont le Pr. Rémond, [bien qu'il s'en défende] "passionné à titre personnel pour (sic) l'isolation sensorielle", Edgar Morin "philosophe réputé", Mario Vargolis "Dr en psychologie expérimentale", le Dr. Paul Chauchard, neuropsychologue (il figure au niveau 3 sur la liste des targets de la Scientologie établie par Martin Weightman), Maurice Abiven, "médecin retraité, créateur du Service de soins palliatifs de l'hôpital de la Cité universitaire de Paris".

Bref beaucoup de monde et rien que du beau monde (4). Le reproche que je ferai aux tentatives d'amalgamer l'étude des NDE à celle des ovnis, et ceci sera ma réponse à la question de notre lecteur deinzois, est qu'il me semble à tout le moins prématuré et à la limite peut-être totalement injustifié de mélanger les deux domaines dans l'espoir illusoire que du cumul de leurs obscurités respectives actuelles puisse un jour jaillir quelque lumière. Malgré d'indéniables points communs, est-il légitime d'amalgamer les deux genres ? N'oublions jamais que dans la très grande majorité des témoignages ovni l'élément essentiel est la présence (ou apparence) d'un véhicule technologiquement structuré dont la caractéristique principale consiste en un contrôle absolument remarquable de propriétés apparemment inconnues de la lumière et de l'électromagnétisme, capables dans certains rares cas de provoquer des effets sur l'environnement. Rien de

semblable dans les domaines auxquels s'intéresse la psychologie transpersonnelle et celle des états proches de la mort. Je ne vois donc pas à quel titre et sous quel rapport quelqu'un comme Kenneth Ring, ou n'importe qui d'autre aussi diplômé soit-il en sciences sociales, amènerait l'ufologie à n'être qu'une des parenthèses d'une recherche plus générale dont il serait la figure emblématique. Je rappellerai aussi qu'après les tentatives des parapsychologues des années 70 et celles des socio, toujours psychologues, de la décennie suivante, ce n'est pas la première qui est faite en ce sens.

Ceci dépend bien évidemment de l'angle sous lequel on aborde cette étude. Quand Campiglia déclare au début de sa réponse à la première question de notre Président que personne ne sait ce que sont les ovnis, d'où ils viennent, ni ce qu'ils veulent, il ne me semble pas que dans l'immédiat la réponse à ces questions soit urgente ou fondamentale.

Par contre, la compréhension des effets physiques qu'ils occasionnent sur l'environnement et/ou les témoins, de leur mécanisme, des sources de propulsion qui leur permettent de se déplacer dans l'espace local ou éventuellement interplanétaire me semblent bien plus intéressantes car la réponse à ces questions - s'il en existe une - préfigure à mon avis le développement technologique futur de notre propre civilisation.

Un autre point à rectifier concerne le prétendu intérêt des contactés pour les problèmes de pollution de l'environnement : on commença à s'y intéresser avec la publication aux Etats Unis en 1962 de "Silent Spring", de Rachel L. Carson, un livre qui dénonçait l'utilisation excessive des insecticides, alors que l'âge d'or des contactés se situe pour sa part dans la décennie précédente. Il y a déjà un décalage de dix ans.

En outre, l'étude critique et historique des messages des contactés depuis 1950 jusqu'à nos jours dénote une absence totale de considérations écologiques.

Les thèmes régulièrement abordés ont été les suivants :

1. Nécessité de l'arrêt immédiat des essais atomiques et du développement de l'énergie nucléaire. Ce message est le plus répandu, on le trouve principalement chez Adamski, Menger, Fry, Siragusa;

2. Danger de rupture de "l'équilibre de l'univers" s'il n'est pas donné suite à la première exhortation : accroissement des tremblements de terre, éruptions volcaniques, ras de marées, basculement de la Terre autour de l'axe des pôles, disparition de la Californie et des côtes méditerranéennes, imminence d'Armageddon (Adamski, Bethurum, Villa, Schmidt, Siragusa);

3. Des considérations mystico-religieuses sur les origines de l'humanité, insistant sur la nécessité pour les humains d'abandonner le matérialisme pour s'aimer les uns les autres avec en prime l'exposé détaillé des processus de réincarnation (les 4 Georges : Adamski, Williamson, Van Tassel, King; mais aussi : Fry, Siragusa, Monnet, Rose C, Raël, Meier);

4. Quelques rares allusions invérifiables aux mécanismes de propulsion des ovnis (Adamski, Menger, Kraspedon, Angelucci, MNY);

5. Plus récemment, les expériences de clonage et de manipulations génétiques (Antonio Villas Boas, Raël, Betty Andreasson, Strieber).

Il me paraît symptomatique quant à l'origine de ces déclarations que le thème de la pollution (autre que nucléaire), comme celui de certaines maladies (sida) et de leurs remèdes en ont été totalement absents. L'idée que le sida aurait résulté d'une "erreur de manip" commise par des extraterrestres ("les médecins suédois") qui auraient ensuite tout fait pour en arrêter la propagation n'apparaît qu'en filigrane dans certains documents UMMO.

Notes

1: Vol. N°5, décembre 1990, p.5; publication diffusée par IANDS (International Association for Near Death Studies) Belgium asbl, place Van Meenen,2 - B1060 Bruxelles.
Selon le journaliste Alain Lallemand cette association entretiendrait des relations privilégiées avec le mouvement Nouvelle Acropole qu'il taxe à son tour d'élitisme et de sympathies pour l'extrême-droite.

2: Contrairement à ce que pensent un grand nombre de chercheurs, ce dernier n'est pas un nouveau venu sur la scène ufologique; dans la même veine que ses "révélations" actuelles, voir la bibliographie qui accompagne la première partie de mes articles "Ovni et CIA", *Inforespace* 41, sept. 1978, note 1, 8ème référence.

3: IANDS France 79, av. de la Division Leclerc - F92160 Anthony.
Président : Louis-Vincent Thomas ;
directrice : Evelyne Sarah Mercier ;
tous deux sont anthropologues.

4: "Lueurs sur la vie après la vie", sous la signature de Jean-Michel Bader, Science & Vie n°882, pp. 32-35.

Bibliographie.

* Ring Kenneth : "Life at Death", 1980, Coward McCann. Traduit en français chez Laffont en 1982 sous le titre: "Sur les frontières de la vie". "Heading toward Omega, in search of the Meaning of the Near-Death Experience", 1984, William Morrow and Co, NY. Traduit en français aux Ed. Du Rocher - Age du Verseau en 1994 sous le titre : "Projet Omega - Expériences du Troisième Type (sic) - N.D.E."
* Patrice Van Eersel : "La source noire", Grasset, version Livre de Poche n°6358; pp. 39-62, 249-296.
* Janet and Colin Bord : "Life beyond Planet Earth ? - Man's contacts with Space People", Grafton, Harper Collins, London, 1990.
* Alain Lallemand : "Les Sectes en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg", EPO, 1994.

Gids voor de onderzoeker

Vers le mois de septembre, nous pourrons vous proposer une version néerlandaise de notre « Guide de l'Enquêteur » aux conditions identiques à celles de la version française. Un avis à cet effet paraîtra dans *Inforespace* 92 prévu pour cette fin d'année.

Ce travail a été réalisé par Godelieve Van Overmeire, responsable de notre réseau Enquête, avec l'inestimable aide de Joris Rogge et Patrick Vantuyne. Merci à eux.

Que reste-t-il de nos OVNI ?

La toute récente Vague Belge, à l'heure où ces lignes sont écrites, nous propose toujours le tableau quelques peu irritant d'un mystère irrésolu. Certes, dans cette aventure particulière de l'histoire des OVNI, nous pouvons savoir avec d'assez bonnes certitudes ce qu'«ils» ne sont pas, et avons également de bonnes raisons de mieux cerner ce qu'«ils» pourraient être. (Lire à ce sujet, pour savoir de quoi l'on parle sans tomber dans les inévitables épanchements journalistiques et autres réactions épidermiques, les deux rapports de la SOBEPS). Mais «notre OVNI» en question, qui n'était pourtant pas avare de démonstrations lumineuses et acrobatiques, ne s'est toujours fait prendre dans aucun filet, ni matériel, ni conceptuel ! Bref, cinquante ans après, Kenneth Arnold s'interroge toujours sur ce qu'il a bien pu voir...

Enfin, presque ! Car depuis cette époque, d'innombrables éléments (indices, traces, témoines,...) s'accumulent en autant de dossiers particuliers qui contribuent à épaissir LE DOSSIER. Mais, de même que l'absence de preuve ne prouve rien, l'abondance d'indices ne cerne toujours pas le coupable !

Alors, que reste-t-il de nos OVNI ? Cette question, sifflotée sur l'air bien connu, exprime non seulement les interrogations relatives à notre vague belge, mais aussi au fameux dossier dans son ensemble. Car que n'a-t-on pas affirmé, montré, démontré, soutenu, défendu,... depuis un demi-siècle ? Mille paroles et autant d'écrits qui aujourd'hui, face à l'imperméabilité apparente du problème posé,... tombent plutôt à plat ! Ce constat (temporaire ?) d'impuissance, n'empêche heureusement pas la réflexion de perpétuellement se reconduire. Sans doute, pour l'essentiel ces réflexions contribueront-elles à alimenter l'un des plus formidable bêtisiers jamais extrait des domaines de recherches humaines,... mais sans doute également - cet espoir nous anime - une vérité extraordinaire s'y trouvera-t-elle nichée ? Actuellement, de récentes publications, toutes plus «intéressantes» les unes que les autres, contribuent, à épaissir - c'est bien le mot ! - le dossier en question. Voici un tour d'horizon de ce climat actuel.

Le Belge est bien connu pour avoir les pieds sur terre. Les élucubrations et divagations stériles ne sont guère des activités qu'il entretient autrement qu'en une certaine forme d'humour bien caractéristique. L'OVNI Belge, mais il ne faut évidemment voir là aucune relation de cause à effet, est finalement défini comme un objet matériel, bien concret, mais dont les origines demeurent un mystère. Peut-être les partisans du «tout au sociopsychologique» vont-ils justement voir là une relation évidente entre les caractéristiques de notre OVNI et le caractère du citoyen Belge moyen ?

Ces «nouveaux ufologues» ne devaient pas être nombreux à la conférence donnée par la SOBEPS le 29/04/91 à Liège. Du moins alors sont-ils restés religieusement attentifs et respectueux des avis de ceux ayant pris la peine d'étudier le dossier sur le terrain, comme des quelques témoignages spontanés. Il n'y avait d'ailleurs aucun contradicteur (!?)... alors que l'on aurait justement souhaité y rencontrer quelques représentants du fameux «Club des Liégeois» amenés par M. Magnain. Les rationalistes aux arguments trop «intestinaux» (excusez-moi) avaient dû décrocher en route, leur pseudo-analyse du rapport Sobeps (et non des faits, nuance !), étant trop superficielle et aisément démontable.

Mais finalement, qu'est-ce que l'avis du Belge,... et la vague Belge elle-même, dans la grande saga mondiale des OVNI ? Peu de choses alleï !

Au départ, il y a les témoins d'observations, et les rapports d'enquêtes concrétisés notamment par les différentes interventions publiques et deux rapports de la Sobeps. Ensuite, si l'on examine les discours successifs relevés dans la presse, spécialisée ou non, le tableau initial, déjà flou en raison de la nature du phénomène lui même, se voit déjà étonnement déformé.

Les médias belges en général, reconnaissons ce mérite, nous ont gratifiés tout au long de la vague d'articles relativement sereins et respectueux des sources d'information.
Ailleurs, en France en particulier, ce fut loin d'être le cas. L'OVNI belge, tout naturellement, tenait plus de la blague que du scoop sérieux. Notons au passage que les afflux de témoignages (en l'instant de l'observation), ne semblent pas avoir été influencés par les articles de presse et les déclarations médiatiques (voir analyse de M. Bougard dans le second rapport déjà cité).

Si l'on se réfère aux articles qui ont parus dans «Science & Vie», «Paris-Match », «Télérama», «Le Figaro », «Le Monde», «VSD», on ne peut pas dire que l'objectivité fut le principal souci des auteurs.

Sensationnalisme et règlement de comptes sont toujours les meilleures mamelles du succès journalistique. On ne peut pas dire que la littérature spécialisée fut beaucoup plus rigoureuse à ce propos. L'ouvrage de BOURRET et VELASCO - «OVNI, La Science Avance», chez Robert Laffont, contient un chapitre assez misérabiliste consacré à la vague Belge. Ce chapitre, peut-être trop empressé, est assez décevant. Au travers de ses ouvrages précédents, JC Bourret nous avait habitués à plus de discernement. L'OVNI belge, malgré l'extrême abondance et la concentration des témoignages disponibles, y est finalement expédié comme un incident mineur dans la grande saga Franco-mondiale du phénomène. Comble d'amertume, on perçoit même - est-ce ironique ? - que le mystère demeure chez nous parce que nous n'avons pas de structure aussi efficace qu'un «SEPRA»...

Prenons un peu plus de distance avec un auteur qui dans l'opinion fait moins autorité que le couple Bourret/Velasco: R. ROUSSEL - «OVNI, Les Vérités Cachées de l'Enquête Officielle» chez Albin Michel. Ce livre renferme un chapitre sur la vague Belge qui remet quelque peu les pendules à l'heure par rapport à l'ouvrage précédent. Plus de justesse, de précisions, de références au travail des enquêteurs du terrain. Néanmoins, beaucoup de références

de revues françaises mais utilisées dans un discours cherchant visiblement la meilleure objectivité. Il demeure qu'avec ce livre comme le précédent, la vague belge prend la position d'un simple «épisode» régional. Surtout, l'on se prend à douter de la précision de la forme triangulaire si souvent décrite par les témoins,... l'OVNI n'était-il pas simplement hexagonal ?

Sautons l'Atlantique pour les States et allons voir comment aujourd'hui l'on y cause OVNI. Le célèbre J. Guieu nous présente un ouvrage intitulé «E.T. Connection - Les Extraterrestres sont Parmi Nous», aux Presses de la Cité.
Ce «parrainage», vous vous en doutez, annonce d'emblée la couleur. L'auteur principal en est T. GOOD mais il s'agit en fait d'une brochette d'auteurs qualifiés de «spécialistes» qui mettent et remettent sur le tapis des éléments cherchant à accréditer la thèse de l'invasion extraterrestre !

L'on y (re)parle des traces circulaires, des mutilations d'animaux, d'une base secrète à Porto-Rico, d'une invérifiable rencontre rapprochée en Roumanie, d'un objet stationnaire au-dessus de Montréal, des changements en ex-URSS (?), de quelques réflexions sur une stratégie E.T. pour la terre, des répercutions du voyage cosmique, et enfin, New-Age oblige, du Yin et du Yang appliqué aux OVNI,...
Dans ce même ouvrage, non moins «intéressant» que ces quelques mises en bouche, le final «tour d'horizon de l'actualité ufologique»: sur une soixantaine de pages, 101 dates sont épinglées entre juillet 91 et septembre 92, dont 2 (deux) concernent la Belgique.

La première: une ligne et un croquis évocateurs: «Objet vu au-dessus de St-Nicolas» le 27/11/91. La seconde: le récit de membres d'un groupe de recherche américain (CSETI) ayant eux mêmes observés une «forte lumière» au-dessus d'un convoi militaire le 10/02/92 à Henri-Chapelle (article paru dans MUFON n°289, mai 92).

Sans vouloir être chauvin, constatons tout de même à ce stade l'incroyable dévaluation de notre pauvre vague belge ! Même le témoin belge n'est plus intéressant puisque le récit principal devient celui d'observateurs américains,... sans doute dignes de foi, qualifiés et compétents que nous pour ce genre de chose ! Notez au passage que leur «observation» (la grosse lumière !) n'est pas représentative de ce qui fut observé au cours de la vague.

Replaçons vite ce livre tendancieux sue son étagère et empoignons une autre nouvelle parution: «Projet Oméga - Expérience du Troisième Type - N.D.E.», par K. RING aux Editions du Rocher. Ici, il s'agit ni plus ni moins d'une tentative de parallélisme audacieux entre les manifestations OVNI et les expériences proches de la mort.

L'auteur signale avoir remarqué une similitude frappante entre l'expérience de ceux affirmant avoir été victime d'un rapt par des E.T. et ceux ayant vécu une N.D.E. Sur cette pro(position), est émise l'idée d'un Esprit Planétaire Supérieur cherchant à transmettre des messages d'urgences à l'humanité (via des êtres prédisposés), sur les danger de notre conduite irresponsable. Ce discours déjà entendu risque de se réentendre encore souvent à l'approche du 3ème millénaire. Néanmoins, outre toutes les libertés d'interprétation permises, l'ouvrage est suffisamment bien charpenté pour poser question. Nous voici bien loin de nos maigres triangles lumineux, et déjà beaucoup plus près

de Dieu n'est-ce pas ? Plaçons alors ici l'anecdote de dernière minute. Une émission télévisée dont le nom ne mérite pas d'être retenu, tard samedi soir (18/06/94): et qui vois-je apparaître au hasard d'un zapping distrait: l'inénarrable Raël, en pleine forme et habit du dimanche co(s)mique. Nous avons droit heureusement en raccourci au curriculum vitae du sympathique, pardon, du «ravi» et même à un timide démenti des activités sexuelles pratiquées dans sa secte de gogos. Enfin, le drôle se dématérialise sous les applaudissement du public ignorant de la dangerosité du personnage. Je n'ai pas rêvé,... c'est aussi cela l'ufologie !

Après ce bref périple, mais que reste-t-il donc de nos OVNI ? (et des OVNI en général). Comme me l'écrivait récemment l'un des auteurs de l'ouvrage collectif «OVNI, Vers une Anthropologie d'un Mythe Contemporain», qui pensait que je n'avais pas bien saisi la portée de cet ouvrage et que j'égratignais au passage l'HSP simplement parce mon opinion devait être scellée à un autre comptoir (!): «...les preuves accumulées depuis 50 ans (n'ont encore) convaincu quiconque» (il épinglait bien sûr l'hypothèse E.T. au premier degré).

Et oui,... l'OVNI vole toujours plus vite que son ombre !

Conclusions

Certes, l'OVNI «tôles et boulons», de quelconque origine soit-il ne s'est toujours pas laissé prendre. C'est peut-être parce que l'OVNI est plus que cela, ou autre chose que cela. A moins que de quelque nature, il ne soit plus malin que nous et que, tout en étant cela, il veuille et sache ne pas se laisser prendre ! (il s'agit d'une option non nulle qui continue d'en irriter plus d'un, allez savoir pourquoi ?). L'OVNI HSP quant à lui, s'il arrive a «expliciter» un certain nombres de cas parfois très classiques, patine néanmoins lamentablement dans beaucoup d'autres situation. Sa contribution à une certaine forme d'élagage est estimable mais il porte en lui les germes d'une dérive qui pourrait devenir fort dommageable pour le sérieux de la recherche ufologique.

L'obstination de certains «nouveaux ufologues» à vouloir insérer à tout prix jusqu'au cas les plus rebelles dans le sécurisant canevas de l'HSP ouvre les portes de la déraison. Cela autorise les élucubrations les plus folles sous couvert d'une psychologie et d'une sociologie triturée en tous sens par des amateurs qui ne tarderont pas à s'accaparer cet os à ronger. Ces «disciplines» n'étant le plus souvent que de vagues recettes de cuisines, toutes les accommodations en sont possibles.

Des «extrémistes» voudraient nous faire croire que la terre est envahie par des E.T., ces David Vincent modernes s'y entendent à nous inquiéter. D'autres «extrémistes» nous parlent de messages divins (ou assimilés), de conscience cosmique en marche. D'autres extrémistes encore tentent de ramener le phénomène à du naturel concret mal observé. D'autres à du naturel abstrait qu'il faut autrement interpréter,... Question: qui détient le plus de vérité ? Une chose, au moins, est moins sûre qu'avant: ce n'est peut être pas l'avenir qui nous l'apprendra ! Car en admettant que l'OVNI soit finalement n'importe quelles formes de ce qui précède, il y a gros à parier qu'il doit hésiter grandement à tomber les oripeaux, effrayé qu'il est par la bêtise des hommes.

Claude Thomas.

Crop Circles à Lierneux...

Le 24 juillet 1994, je me trouvais dans les Ardennes belges, aux environs de Lierneux, où je passais quelques jours de vacances. La chaleur était torride et il n'y avait pas un souffle de vent. Le ciel était bleu sans un seul nuage et le soleil brillait intensément. Vers 14h00, alors que je me promenais dans les campagnes avec mon chien, je me suis arrêté près d'un petit étang entouré de sapins. Une ligne à haute tension passe au-dessus de l'endroit.

Devant moi se situait une prairie et un peu plus à gauche d'épais fourrés composés de petits sapins et de fougères très denses, d'à peu près 1m50 de hauteur. Mon chien s'est baigné dans l'étang et alors qu'il sortait j'ai entendu un sifflement de vent dans la ligne à haute tension. J'ai pensé que ce vent serait le bienvenu par cette chaleur.

Après plus ou moins deux secondes, j'ai entendu un fracas épouvantable un peu devant moi. Cela a commencé par deux sons difficilement traduisibles par écrit, mais que je compare un peu à deux énormes bottes de paille tombant sur le sol, soit un bruit sourd. Ce son a continué par un bruit continu de branches cassées qui a duré 2 ou 3 secondes. J'ai pensé qu'un troupeau de vaches courait dans les fourrés en écrasant tout sur son passage. Mon réflexe a été de chercher un abri afin de m protéger de ce troupeau. Mon chien s'est aplati au sol, de peur.

J'ai regardé devant moi mais mon champ de vision était limité par les arbres et je ne voyais que la prairie dans laquelle les herbes remuaient, à 50 mètres de moi.

Lorsque le bruit s'est arrêté, donc après 2 ou 3 secondes, j'ai remarqué que je n'avais pas senti un seul souffle de vent. Je suis allé voir dans la prairie où les herbes avaient bougé. A gauche de cet endroit se trouvait la clôture de la prairie et derrière, les fourrés constitués de petits sapins épars et des fougères.

J'ai alors constaté que les fougères étaient écrasées en deux endroits et que cela formait deux disques d'à peu près 10 mètres de diamètre. Une distance d'un mètre séparait les deux disques. Le plus curieux était que dans ce mètre, les fougères étaient intactes. Les deux disques étaient séparés de la prairie par une distance d'un mètre de fougères, intactes également. Des sapins se trouvaient à l'intérieur des cercles mais n'avaient aucun dégât.

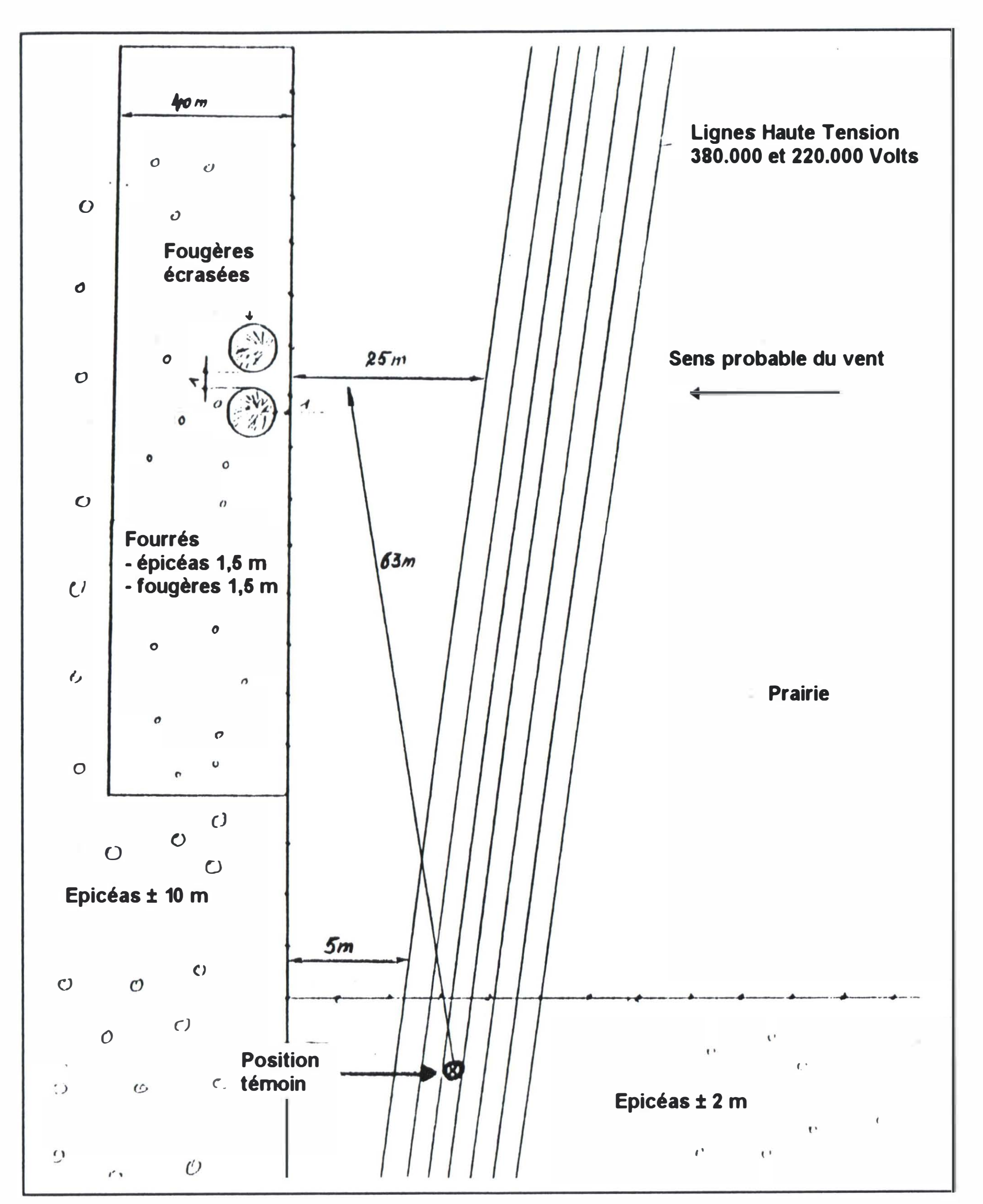
Je suis allé à l'intérieur des cercles et j'ai vu que les fougères étaient couchées et formaient un tapis de plus ou moins 10 cm de hauteur. Elles étaient dirigées vers l'extérieur des cercles, le centre étant cependant situé plus près de la prairie.

J'ai alors quitté l'endroit, en supposant que j'avais assisté à une mini tornade

et en ressentant une peur rétrospective de ce qui se serait passé si je m'étais trouvé à cette place. Je n'ai pu m'expliquer comment les fougères étaient intactes autour des cercles, dans l'hypothèse d'une mini tomade.

Un peu plus tard, en réfléchissant à ce phénomène, j'ai pensé que le sifflement du vent dans les fils à haute tension ressemblait au sifflement que provoque un planeur. N'y aurait-il pas eu un accident avec un tel engin? Un planeur pouvait s'être écrasé un peu plus loin! Je suis donc retourné sur place et j'ai effectué des recherches aux alentours sans rien remarquer d'anormal.

André Counotte.



Livre

CONTACTS SUPRA-TERRESTRES : LEURRES ET MANIPULATIONS [1]

Poursuivant la quête de ce qu'il considère non seulement comme sa vérité mais tout simplement LA vérité et toujours aussi combatif, Jean Sider est déjà l'auteur d'«Ultra Top Secret : Ces ovnis qui font peur» (en 1990, chez le même éditeur) et «L'airship de 1897 : Contribution à l'étude socio-historique de la vague de dirigeables fantômes aux Etats-Unis», édition artisanale à compte d'auteur datant de 1987 aujourd'hui épuisée. Pendant près d'un tiers de ce troisième ouvrage, il remet le couvert dans une mise à jour de ce qui se dit ou s'écrit encore sur les crashes de Roswell et Magdalena : nouvelles révélations, et, selon lui, nouvelles preuves de la duplicité des gouvernements américains successifs.

Les spécialistes du dossier regretteront que soient éludées les multiples contradictions et preuves de tromperie qui émaillent du récit d'un témoin clé de la prétendue mise au secret par l'Armée de l'Air US de cadavres de «petits hommes verts», Gérald Anderson.

Intitulé «L'intoxication», le troisième chapitre relance le débat grâce à trois hypothèses :

1) celle de la technologie humaine très secrète, laissant croire à une présence extra-terrestre;

2) à l'inverse, celle de leurres extraterrestres qui suggèrent une technologie humaine avancée;

3) celle d'une entente secrète entre les deux parties, option tout aussitôt qualifiée (p.101) de «parfaitement ridicule» et suivie de quelques mots gentils à propos d'un certain nombre de «curieux chercheurs» qui ont pour noms Commander X, William Cooper, MJ-12, Stan Deyo, William English, Robert Lazar, John Lear, Wendelle C. Stevens, Valdamar Valerian, qualifiés en bloc «d'alliés inconscients d'une manipulation à plus haute échelle (qui) inculque dans l'esprit des personnes contactées et des illuminés de toute espèce des notions étranges, incomplètes ou incohérentes, sème la confusion dans le public et particulièrement chez les chercheurs sceptiques peu enclins à accorder créance au témoignage de gens dont le discours présentent un ou plusieurs aspects absurdes» (p.106).

Poursuivant sur cette lancée, Sider s'en prend ensuite aux «pseudo-chercheurs et socio-psychologues» qualifiés à la page suivante de «prétentieux discoureurs de salon», d'ailleurs peut-être eux-mêmes manipulés par «l'intelligence supra-humaine qui orchestre ses différentes manifestations» (p.108), avant de régler (définitivement ?) leur compte «à quelques Belges aveuglés par leur orgueil qui tendent à considérer leur société comme le nombril de l'ufologie mondiale (des noms ! des noms ! - NDLR) et donnent de leur groupement une image particulièrement déplorable».

Ainsi qu'il nous le confiait lors de l'entretien qu'il voulut bien nous accorder au cours du mois d'août dernier, le crime principal de ces mécréants est de n'avoir su reconnaître le caractère définitivement irrécusable de la vague qui traversa la France le 05-11-1990.
La trajectoire était presque uniformément orientée OSO-ENE, dans un faisceau horaire qui se situait entre 18h55 et 19h20, soit au moment même où les radars du système USSPACECOM du Nord de l'Angleterre signalaient la rentrée atmosphérique du 3ème étage de la fusée soviétique Proton SL 12.

Le chapitre suivant se penche sur «Les échanges télépathiques» pour ramener en mémoire quelques incidents tel ce contact avec AFFA (9 juillet 1959, Washington D.C., USA) dont Vallée nous avait déjà longuement entretenu, celui de J. Higgins (23 juillet 1947, Panama, Brésil), de C. Appelton (18 nov. 1957, Birmingham, Grande Bretagne), et d'autres moins connus.

L'auteur y souligne l'inanité et les contradictions avant de conclure que «les ravisseurs n'apprennent strictement rien de sérieux sur leurs origines et leurs intentions» (p. 128), ce que nous croyons bien avoir lu quelque part déjà, sans se demander un seul instant ce qui pourrait bien les amener à le faire.

Suit une relation à notre avis tout à fait dispensable d'événements exposés en 1978 dans les numéros 1 à 7 de feu la revue américaine «The APRO Bulletin» de Coral et Jim Lorenzen qui furent enquêtés à l'époque - selon des protocoles non précisés - par les Dr J.S. Deer, Ph.D., expert en sismologie et R.L.Sprinkle, Ph.D., psychologue.

Cette «série impressionnante de faits inexpliqués», sorte d'hochepot à la Spielberg d'incidents tous plus étranges les uns que les autres qui s'étale sur quarante pages, a de quoi donner le tournis et nous resterons sur notre faim en apprenant que le décès des deux animateurs de l'APRO dans la première moitié des années 80 nous privera à jamais de connaître la fin de cette tumultueuse histoire : «Le ranch hanté».

S'enfonçant toujours plus avant dans le tunnel du sombre insolite inquiétant et mystérieux, l'avant dernier chapitre traite des Hommes en Noir, oh ! combien sinistres individus à l'aspect souvent robotisé qui viennent tirer par les cheveux les chercheurs trop curieux, sujet pour lequel l'auteur avoue avoir éprouvé durant de nombreuses années une «phobie inconditionnelle occasionnée par la lecture de l'ouvrage de Gray Barker qui relatait les démêlés avec ces créatures d'un certain Albert K. Bender, personnage suspect» (nous résumons).

Mais il allait changer d'avis après «des recherches en bibliothèque dans les livres consacrés aux traditions populaires, et surtout, ceux relatifs aux possessions démoniaques» (p.179-180). Occasion rêvée pour remettre en mémoire les harcèlements dont aurait été victime un certain Dr. Herbert (pas Budd !) Hopkins, spécialiste des allergies, à en croire une série de textes commis par l'élégant Dr. B.E. Schwarz, psychiatre, publiés dans les n°22-2,23-4,5,6 et 24-4 de la Flying Saucer Review entre 1976 et 1979.

Ces différents incidents auront eu le mérite de permettre au témoin d'assis-

[1] TOME 1 - **Jean Sider - Axis Mundi, 1994.**

ter à la dématérialisation d'une pièce de monnaie «que», dixit le MIB de service, «ni vous, ni personne d'autre ne reverra sur ce plan» et non, ce que Sider, pour une fois, estime hautement significatif, sur cette planète.

Et ceci à son tour «n'aura pas manqué également de faire sursauter le lecteur qui connaît bien le dossier ovnis [car cette description de la disparition de la pièce] est pratiquement identique à certains rapports relatifs à la grande vague d'ovnis française du 5 novembre 1990, détaillée dans le livre de Franck Marie (SRES, BP 41, 92224 Bagneux Cedex)» (p. 185).

Ceux qui auraient tendance à perdre le fil de la démonstration seront peut-être satisfaits d'apprendre que «cela en dit long sur les possibilités de leurres dont disposent les manipulateurs qui semblent utiliser une énergie protéiforme, modelable et dissoluble à volonté. A moins qu'il ne s'agisse d'une projection psychique, une illusion induite dans le cerveau des témoins» même s'il n'en reste pas moins vrai, sûrement, «les deux méthodes peuvent être mises en oeuvre [ensemble]» (p. 189).

Tout aussi intrigant paraît le cas du pilote Carlos Antonio de Los Santos Montiel, censé s'être produit le 3 mai 1975 au nord de Mexico, et enquêté il y a quinze ans par ces ufologues américains de bonne facture que sont ou étaient Jerôme Clark (mais qu'en pense-t-il aujourd'hui ?), Richard Heiden, Allen Hynek, tandis que nous avouons n'avoir été que très modérément impressionné par «le cas tout à fait extraordinaire», «unique en France, à ma connaissance» censé s'être produit à l'occasion d'une conférence. Sans doute est-ce la prudence qui incita l'informateur de Sider à ne rendre ces faits publics que dix-sept ans après à partir «d'une lettre obtenue en droite ligne du témoin principal».

Or, en mai 1972 R.D., préposé à la projection de diapositives lors d'une conférence donnée par Mr. J.M. à Perpignan - tous ces noms ont été caviardés par l'auteur «pour préserver l'anonymat de l'informateur», on ne sait jamais - fut abordé à la buvette durant l'entracte par un «Indien» à l'aspect bizarre, genre MIB, qui lui fit des remarques du genre : «Alors, ainsi, vous vous intéressez aux ufos ?» (prononcez youfoes, à l'américaine), avant d'ajouter d'un air entendu : «Il ne faut pas poser trop de questions, les temps ne sont pas encore venus. Je vous mets en garde, certaines recherches sont dangereuses.»

Bref, ce genre de choses. Et de clôturer l'entretien par un «Si nous voulons vous trouver, nous vous trouverons» avant de disparaître, on aurait dit, comme dématérialisé, dans la foule qui s'éloignait. Tout ça alors que le Pr. R. Hardy avait confié à R.D. peu avant : «J'ai découvert le défaut de la cuirasse des ovnis, pour en savoir plus, rendez-vous chez moi la semaine prochaine !» avant, «paraît-il», paf, de se suicider. Bigre. Et le prudent Sider de faire ses réserves : tout cela est-il crédible ?

Ici ou là, fulgure parfois une idée nouvelle comme (p. 211) «les Etats-Unis représentent le pays qui, longtemps avec l'URSS, domina le monde. En 1992, après la désagrégation de l'empire soviétique, ils se veulent la plus grande puissance de la Terre. Or c'est aux Etats-Unis que les phénomènes ovnis et ses épiphénomènes se manifestent avec le plus de force et de virulence. Il est évident qu'en manipulant le leader de l'humanité, en fait le mouton

de tête, tout le reste du troupeau suit». Si l'on fait abstraction du ton à la fois condescendant et désobligeant utilisé à l'encontre de la nation américaine, il n'en demeure pas moins que l'idée mérite quelque réflexion.

Le dernier chapitre que l'auteur intitule «Conclusions provisoires» lui permet de nous faire partager sa conviction que «ce que l'on [le phénomène ovni] veut nous faire croire dissimule une autre réalité» avant de proposer de mettre définitivement dans le même cabas OVNI et bigfoot (ne devrait-on pas, se demande-t-il, dire bigfeet ?), extraterrestres et poltergeists, hommes en noir et lévitations, humanoïdes et disparitions instantanées.

Une façon comme une autre de chercher à y voir plus clair. Les deux annexes sont, le premier consacrés aux «Faux Sceptiques», nouvelle aubaine de mouliner à qui mieux mieux contre «ces démobilisés de la recherche parallèle dont le discours a irrémédiablement basculé dans une dialectique indigeste particulièrement pernicieuse, dont le refus de rencontrer les témoins suffit faire d'eux d'irrémédiables faux-sceptiques « (p. 218-220, nous résumons), en passant par «les soucoupistes forcenés et mythomanes, pour ne pas dire paranoïaques, psychopathes et fantaisistes qui voient des petits gris (gris) partout», non sans asséner au passage une volée de bois vert aux «serviles fonctionnaires du CNES, mais ils ont l'excuse d'être payés pour cela» en gardant pour le dessert sa cible préférée que sont «les socio-psychos belges» une fois, et, qui plus est, dans leur incroyable audace «se prétendant ufologues et même scientifiques [qui ont] eu l'outrecuidance de tout expliquer (lisez la vague ovni française du 5 nov. 1990 entre ..., voir ci-dessus) sans même attendre nos (sic) enquêtes». Ajoutez-y pour faire bonne mesure une «minorité de socio-psychos évasifs et timides qui en évitant de se mouiller se laissent subjuguer par les réductionnistes (debunkers) de choc», un autre, lui, «de bas étage qui de son poste de veilleur de nuit a dû obtenir de bien meilleurs renseignements auprès de l'U.S. Air Force que ceux collectés par le général Terrasson, patron à l'époque de la Force Aérienne Belge» (p. 224) et vous aurez un éventail à peu près exhaustif - car nous en passons, et des pas mûres - de ce que Sider appelle «les néo-inquisiteurs» (p. 227).

Gageons qu'après cela il ne sera pas en peine de compter ses amis. L'annexe 2 est un rapport intitulé «Voyage Relativiste et Paradoxe de Langevin au Moyen-Age» commis par M. Piccard à partir d'un texte latin de l'historien et moine allemand Godefroy de Viterbe, relatant la navigation errante de navigateurs bretons au XIIe siècle et qui avait déjà été publié dans la revue Kadath (n°35), dont on nous avertit d'emblée qu'étant protégé par un copyright, c'est «chasse gardée».

Toute reproduction même partielle en étant interdite, nous en arriverions à regretter d'y avoir seulement fait allusion, ce qui ne nous empêchera pas de constater que le ci-devant rapporteur ne se pose pas un seul instant la question de savoir s'il ne faut pas prendre pareil récit sous l'aspect symbolique, comme cela fut dit de Platon pour certains chapitres de Critias et Timée...

Au total, on l'aura compris, un ouvrage passionné et parfois passionnant qui a l'avantage de porter à la connaissance du lecteur hexagonal quelques aspects peu connus quoiqu'à notre avis non transcendants de l'ufologie américaine.

L'inconvénient de ce genre de littérature est que les critères qui permettent de décider où commence la désinformation et en définitive qui manipule qui n'étant précisés nulle part, l'auteur donne la curieuse impression de naviguer à l'instinct de ses propres intuitions en cherchant à nous présenter ses goûts et dégoûts personnels comme autant d'avis d'expert. Et même lorsqu'il annonce (p. 214) qu'il exposera dans son second volume «une méthode permettant de faire la différence, dans certains cas, entre une vérité possible et un mensonge probable» on peut se demander jusqu'où il osera encore aller plus loin dans la suite d'aventures qu'il nous promet pour l'année prochaine, et dont sans aucun doute se délecteront les amateurs de «leurres et manipulations».

267 pages, dont 30 consacrées à deux annexes, 9 aux références bibliographiques et à la table des matières, pas d'index, Distribution Dilisco.

En librairie ou chez Axis Mundi, Ancienne Mairie, F-20218 Pietralba au prix de 159 FF plus 22 FF de frais de port.

Jean Sider a depuis publié au Editions du Rocher un autre ouvrage intitulé «OVNI, Dossiers Secrets» avec une courte préface de J. Vallée.

Franck Boitte.

AVIS IMPORTANT

Fermeture de la SOBEPS

Les locaux de la SOBEPS seront fermés du 21 mai au 11 juin 1995 inclus.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/525.04.04** (mais uniquement les mercredi et samedi entre 14 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 360 diapositives de la collection sont réparties en 30 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.Deux séries complémentaires de 12 diapositives chacune ont été consacrées à la vague belge : 750 FB pour les 24 dias (indissociables).

GUIDES DE L'ENQUETEUR ET DE L'OBSERVATEUR

Le **guide de l'enquêteur** est un aide-mémoire reprenant un éventail de 200 questions à aborder lors d'observations d'OVNI. On y explique également comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment s'occuper d'éventuelles traces, comment rédiger son rapport et affecter chaque cas d'indices de crédibilité et d'étrangeté.

Le **guide de l'observateur** traite des données astronomiques essentielles sur les étoiles et les planètes, les confusions possibles, les visibilités de la Lune et du Soleil, et permet une introduction solide aux notions d'astronomie nécessaires à tout ufologue.

Les deux documents sont complémentaires et peuvent être acquis **séparément** au prix de **250 FB** par exemplaire (60 FF chacun, ou 350 FB pour les membres étrangers). Les commandes sont à adresser à la SOBEPS et leur réglement se fait en respectant les modalités précisées en page 2 de couverture.